

Le Sommet des Amériques



Santiago, Chili

18-19 avril 1998

Cahier des porte-parole

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01024683 6

DOCS

CA1 EA 98S72 EXF

Summit of the Americas (1998 :
Santiago, Chile)

Summit of the Americas, Santiago

Chile April 18-19, 1998 : media
briefers' book. --

16846295

Le Sommet des Amériques

Santiago, Chili

avril 1998

Cahier des porte-parole

Table des matières

1. Le Sommet	
Est-ce un processus démocratique	3
Des chefs démocratiques	4
Les réalisations de Miami	5
Trop axé sur le commerce	7
2. Intégration économique	
le Sommet du peuple	8
Partenaires stables	9
Se dirige-t-on vers une ZLEA	10
Procédure accélérée	11
Nature de l'ALEA	12
Avantages de l'ALEA	13
Le mystérieux ALEA, à l'image de l'AMI	14
Main-d'oeuvre, environnement	16
l'ALEA et l'agriculture	17
Envahis par des importations bon marché	18
L'ALEA et la culture	19
Les petites entreprises sont-elles en faveur de l'ALEA	20
Le Mercosur	21
3. Démocratie/Droits de la personne	
Priorités du Sommet	22
Commerce avec les pays qui ne respectent pas les droits de la personne	23
Le travail des enfants	24

4.	Initiatives régionales	
	L'OEA	26
	Retrait de diverses institutions	28
	Convention sur la corruption	29
	Stratégie antidrogue	30
	Déminage	31
	Convention de l'OEA	32
5.	Questions propres à chaque pays	
	Cuba	
	L'embargo contre Cuba	34
	L'adhésion de Cuba	35
	L'éloge de Cuba	36
	Prisonniers politiques	37
	Haiti	38
	Mexique	
	le Chiapas	39
	Général mexicain	42
	Restrictions concernant la presse	43
	La torture au Mexique	44
	Chili	
	Pinochet	45
	Brésil	
	Bombardier	46
6.	Questions consulaires	
	Lamont-Spencer	47
	Sean Kelly	49
	Nicolas Olivier Samson	51
7.	Divers	
	Assistance militaire à la région	52
	Éducation : Problèmes fédéraux-provinciaux	54

Le Sommet : Est-ce un processus démocratique

QUESTION

Le sommet est-il un processus démocratique? Les gens de la région y sont-ils vraiment représentés? Quelles consultations y a-t-il eu?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- La société civile est à l'ordre du jour du Sommet : on y discutera d'initiatives visant à encourager le dialogue et les partenariats entre la société civile et le secteur public.
- Le Canada a tenu dans cinq villes d'un bout à l'autre du pays des consultations, auxquelles ont participé plus d'une centaine d'organisations, sur l'ordre du jour de Sommet, y compris les tables rondes sur l'éducation à Ottawa.
- Les ministres canadiens des Affaires étrangères et du Commerce international ont rencontré les représentants de la société civile pour discuter de l'ordre du jour du Sommet.
- Trois organisations non gouvernementales (le Centre international sur les droits de la personne et le développement démocratique; l'Institut international du développement durable; et le Centre canadien pour la coopération internationale) faisaient partie de la délégation canadienne à l'une des réunions préparatoires sur le Sommet.
- Le Canada assure une partie du financement (30 000 \$) des préparatifs qui auront lieu au Canada à l'intention des participants au Sommet populaire.
- Deux réunions d'ONG ont eu lieu au Chili l'an dernier; elles étaient organisées par PARTICIPA, une ONG chilienne vouée à la promotion de l'éducation et de la participation civiques. Le gouvernement du Chili a appuyé les deux réunions, où il a été question des thèmes du Sommet, à savoir l'éducation, la démocratie, l'élimination de la pauvreté et la participation des citoyens.
- Le Canada a versé une contribution financière pour permettre aux ONG canadiennes de participer à ces réunions. Les recommandations formulées lors de ces réunions ont été présentées au Groupe de suivi du Sommet.

Le Sommet : Des chefs démocratiques

QUESTION

Le Sommet ne tend-il pas à légitimer les pires gouvernements de la région? La démocratie ne se limite quand même pas à la tenue d'élections.

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- À l'encontre de nombreuses institutions multilatérales, les pays qui participent au Sommet ont tous des chefs démocratiquement élus.
- Il est vrai que la démocratie ne consiste pas seulement dans la tenue d'élections. Elle comporte toute une série de droits, y compris la liberté de parole et d'association, la sécurité de la personne, un appareil judiciaire indépendant et d'autres éléments fondamentaux. Mais le fait de pouvoir choisir son chef est un aspect essentiel de la démocratie et, à cet égard, les pays de l'Hémisphère ont fait de grands progrès.
- Le Sommet favorise la démocratie -- un des grands thèmes du Sommet de Miami et l'un des quatre thèmes du Sommet de Santiago.
- Le protocole de Washington, entré en vigueur en 1997, qui rend possible l'expulsion de l'OEA de tout État membre dont le régime démocratique est interrompu.
- L'ordre du jour du Sommet vise à encourager la prise de mesures dans les domaines propres à renforcer les institutions et les valeurs démocratiques, à savoir le respect des droits de la personne, l'éducation à la démocratie; les appareils judiciaires; la lutte contre la corruption, le terrorisme et les stupéfiants illégaux; la protection des droits élémentaires des travailleurs; la liberté d'expression.
- La défense et la promotion du régime démocratique forment l'un des principaux mandats de l'Organisation des États américains (OEA), dont tous les pays qui participent au Sommet sont membres.

Le Sommet : Les réalisations de Miami

QUESTION

Qu'a-t-on accompli au dernier sommet? Les sommets ne sont-ils pas uniquement des occasions de faire prendre sa photo. Tous les textes ne sont-ils pas rédigés des mois à l'avance?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Sommet de Miami a imaginé pour l'Hémisphère un vrai partenariat, fondé sur des valeurs communes comme la démocratie, l'intégration économique et le développement durable.
- L'idée s'est implantée et est rapidement devenue l'un des fils conducteurs des relations régionales.
- Depuis Miami, toutes les grandes organisations régionales se sont impliquées davantage dans la mise en oeuvre des mandats conférés par le Sommet (à l'Organisation des États américains, à la Banque interaméricaine de développement, à l'Organisation panaméricaine de la santé et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, par exemple).
- Depuis Miami, des résultats impressionnants ont été constatés dans un certain nombre de domaines qui figuraient à l'ordre du jour :
 - approbation d'une stratégie de lutte antidrogue pour l'Hémisphère;
 - approbation d'un plan d'action pour un développement durable, qui mise sur les engagements du Sommet de la Terre de 1992;
 - approbation de conventions interaméricaines sur la corruption et le trafic d'armes à feu, les premières du genre dans le monde;
 - les protecteurs des droits de la personne se sont multipliés dans la région, et l'adoption de nouvelles mesures est prévue afin de resserrer les liens entre le régime interaméricain des droits de la personne (commission et cour) et les systèmes nationaux de sauvegarde des droits de la personne;

- le décor est planté pour que les dirigeants puissent ouvrir les négociations en vue de l'ALEA, et que la société civile soit consultée en bonne et due forme;
- les États de la région ont donné leur appui résolu à l'emploi de mesures visant à instaurer la confiance et à raffermir la sécurité (p. ex., les conférences qui ont eu lieu à Santiago en 1995 et au Salvador en 1998 sur le sujet);
- les États de la région ont appuyé énergiquement le traité d'interdiction complète des mines antipersonnel (33 des 34 pays participant au Sommet ont signé la Convention);
- selon le North South Centre (Centre Nord-Sud), un éminent centre d'études et de recherches américain, de nombreux pays ont fait des progrès sur le plan de la réforme des soins de santé, en cherchant à accroître l'équité ainsi que la qualité et l'efficacité du service;
- l'Organisation panaméricaine de la santé a élaboré un plan d'action régional afin de réduire de moitié la mortalité puerpérale d'ici la fin du siècle, de faire disparaître la rougeole dans l'Hémisphère et de réduire de beaucoup la mortalité infantile.

Le Sommet: Trop axé sur le commerce

QUESTION

D'après certains, la forte concentration des 34 pays sur les questions commerciales détourne leur attention des besoins socio-économiques essentiels. Comment répondez-vous à ces critiques?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Premièrement, une libéralisation plus poussée du commerce et de l'investissement dans l'Hémisphère permettra de créer la richesse nécessaire à une augmentation des dépenses dans ces importants domaines.
- Deuxièmement, dans le cadre du Sommet des Amériques à Miami, en décembre 1994, les 34 pays de la ZLEA se sont aussi engagés à mettre en oeuvre un processus parallèle d'initiatives appelé le Plan d'action de Miami.
- Le Plan d'action prévoit un ensemble de mesures propres à favoriser la réalisation de nos objectifs communs, à savoir le renforcement de la démocratie, la promotion de l'intégration économique, l'éradication de la pauvreté et de la discrimination et le renforcement du développement durable.
- Le Canada est fortement en faveur des initiatives du Sommet et joue un rôle de premier plan dans leur mise en oeuvre. Un certain nombre de ministères fédéraux ont organisé une participation canadienne de haut niveau à des réunions issues du Sommet et portant sur la pauvreté, la défense, le travail et le blanchiment d'argent, pour n'en nommer que quelques-unes.
- Le Canada a pris une part active à la préparation du deuxième Sommet des Amériques, qui se tiendra à Santiago en avril et dont l'approche est également équilibrée. La libéralisation du commerce n'est que l'un des quatre grands dossiers dont il sera discuté, les trois autres domaines clés en matière de politique sociale étant l'éducation, l'élimination de la pauvreté et de la discrimination, et la démocratie/les droits de la personne.
- Nous poursuivons ces mêmes objectifs avec une égale vigueur dans le cadre de l'Organisation des États américains ainsi que d'autres forums régionaux, et c'est là un niveau d'engagement que le Canada entend maintenir.



Intégration économique: le Sommet du peuple

QUESTION

Si le Canada est vraiment déterminé à voir régner la justice sociale dans les Amériques, financera-t-il le Sommet du peuple qui se tiendra à Santiago sous l'égide des ONG? Les ministres rencontreront-ils les représentants du Sommet alternatif?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada a accepté de fournir 30 000 \$ pour financer les coûts au Canada des groupes canadiens qui veulent participer au sommet des ONG.
- À l'OEA, le Canada a présidé un groupe de travail chargé d'examiner le statut des ONG. La délégation canadienne à l'Assemblée générale de l'OEA a rencontré les représentants d'ONG qui veulent avoir davantage voix au chapitre en ce qui concerne l'élaboration des politiques pour les Amériques.
- Le gouvernement a consulté les ONG de partout au pays pour connaître leurs vues concernant le Sommet de Santiago, ce qui fait du Canada le seul pays du Sommet à avoir tenu des consultations formelles à cet égard.

Intégration économique: Partenaires stables

QUESTION

Le trafic de la drogue et les mouvements de guérilla sont très répandus dans toute l'Amérique du Sud. Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux attendre que les sociétés sud-américaines deviennent plus stables avant de resserrer nos relations économiques avec ces pays?

RÉPONSES SUGGÉRÉES

- Le Canada a toujours suivi une politique d'engagement avec ses partenaires commerciaux, convaincu que l'ouverture d'une société à la coopération internationale est suivie de réformes sociales et économiques.
- Des transformations remarquables se sont produites dans la région : 34 pays sur 35 ont maintenant un gouvernement démocratiquement élu. Les violations à grande échelle des droits de la personne sont en baisse.
- Une initiative d'inspiration canadienne a conduit à la création d'une Section de promotion de la démocratie au sein de l'OEA. Cette section aide l'OEA à promouvoir et à renforcer les institutions et les processus démocratiques. Elle surveille les élections et met sur pied des programmes à l'intention des pays qui sortent d'un conflit.
- La préservation et la promotion de la démocratie ont été l'un des quatre grands axes du plan d'action adopté par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques au Sommet de Miami en 1994 et elle constitueront un élément important de l'ordre du jour du Sommet de Santiago en 1998.

Au besoin

- Cependant, la démocratie demeure fragile dans bien des pays de l'Hémisphère.
- Les abus commis à l'endroit des groupes défavorisés constituent toujours un problème pénible dans la région.

Intégration économique: Se dirige-t-on vers une ZLEA

QUESTION

Où en est-on dans les négociations d'une ZLEA? Ce projet aboutira-t-il?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les ministres du Commerce de l'Hémisphère ont tenu leur dernière réunion préparatoire au Sommet, à Costa Rica à la fin de mars. Ils ont convenu que les chefs de gouvernement devraient lancer les négociations de la ZLEA au Sommet d'avril, à Santiago.
- Le Canada a accepté de présider le Comité de négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques pendant les 18 premiers mois du processus.
- En résumé, tous les grands obstacles ont été aplanis, et la ZLEA devrait bientôt commencer à prendre forme. Des accords clés ont été conclus durant la réunion ministérielle, notamment :
 - Les groupes de négociation doivent commencer leur travail d'ici à la fin de septembre 1998;
 - Neuf groupes de négociation ont été mis sur pied : l'accès au marché; l'investissement; les services; les marchés publics; le règlement des différends; l'agriculture; les droits de propriété intellectuelle; les subventions, les droits antidumping et compensateurs; et la politique de concurrence.
 - Miami a été choisi comme le lieu de négociation pour les trois prochaines années.
 - Un groupe consultatif des plus petites économies a été constitué afin que les préoccupations des plus petits pays soient prises en considération dans les pourparlers sur la ZLEA.
 - Un comité de représentants de gouvernement sera constitué pour recueillir les idées et les présentations d'un large éventail de représentants de la société civile, notamment de particuliers et de groupes intéressés par les affaires, la main-d'oeuvre, l'environnement, les droits de la personne et d'autres thèmes.
 - Un comité conjoint gouvernement-secteur privé réunissant des experts sur le commerce électronique a été mis sur pied.

Intégration économique : Procédure accélérée

QUESTION

Que pense le Canada de la disparition apparente de la procédure accélérée aux États-Unis? Cela ne met-il pas en péril l'ALEA et les autres accords commerciaux régionaux ou internationaux?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Aucunement. Les pays de l'ALEA sont optimistes par rapport à la question de l'intégration économique et de la libéralisation du commerce dans l'Hémisphère, malgré l'absence de la procédure accélérée aux États-Unis.
- Le nombre d'accords bilatéraux et infra-régionaux qui ont été conclus dans l'Hémisphère ces dernières années, ainsi que l'accord que le Canada a conclu avec le Chili et les discussions qu'il entretient avec les pays du Mercosur, témoignent de cet enthousiasme.
- Réunis à San José, les ministres du commerce se sont mis d'accord pour recommander la mise en train des négociations de l'ALEA à l'occasion du Sommet de Santiago. Ils ont aussi convenu d'entamer rapidement des négociations détaillées.
- Bien que les pays de l'ALEA accueilleraient positivement la ré-introduction de la procédure accélérée aux États-Unis, ils reconnaissent que cette procédure n'est pas une condition essentielle pour entamer des négociations.

Au besoin

- Le Canada est déçu que l'administration américaine n'ait pu, jusqu'ici, obtenir le pouvoir lié à la procédure accélérée.
- Le Canada continuera d'appliquer ses plans visant à favoriser une plus grande libéralisation du commerce dans les Amériques, avec ou sans la procédure accélérée.
- Notre accord de libre-échange avec le Chili, nos efforts afin de mettre en place l'ALEA ainsi que nos liens plus étroits avec le Mercosur illustrent notre détermination dans ce domaine.
- L'approbation par le Congrès américain du pouvoir de négociation lié à la procédure accélérée serait dans l'intérêt commercial à long terme du Canada.

Intégration économique : Nature de l'ALEA

QUESTION

À quoi ressemblera la version finale de l'ALEA? Quelle en sera la portée? Sera-t-il comme l'ALENA?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- L'ALEA sera un accord équilibré et exhaustif conforme aux règles de l'OMC et il constituera un engagement global (c'est-à-dire que les signataires devront en assumer toutes les obligations).
- L'ALEA coexistera avec les accords bilatéraux et infra-régionaux comme l'ALENA, dans la mesure où les droits et obligations prévus par ces accords se distinguent de ceux de l'ALEA.
- Bien que l'on n'ait pas établi le contenu définitif de l'ALEA, les ministres ont convenu de faire porter les négociations sur les questions suivantes, pour lesquelles ils ont créé des groupes de négociation : accès aux marchés; investissement; services; marchés publics; règlement de différends; agriculture; droits de propriété intellectuelle; subventions, droits antidumping et droits compensateurs; et politique de la concurrence.

Intégration économique : Avantages de l'ALEA

QUESTION

Pourquoi a-t-on besoin de conclure un ALEA, surtout avec les économies instables d'Amérique latine? Quels avantages concrets le Canada peut-il tirer de cet accord?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les entreprises canadiennes sont déjà très actives en Amérique latine et dans les Antilles (région visée par l'ALEA). Les exportations et les investissements des entreprises canadiennes vers les pays de l'ALEA augmentent rapidement.
- L'ALEA procurera aux entreprises canadiennes qui font des affaires dans la région un environnement plus stable et plus prévisible.
- Il améliorera et clarifiera les conditions auxquelles les entreprises canadiennes peuvent exporter et investir en Amérique latine et dans les Antilles. Par ailleurs, il rendra le Canada et les entreprises canadiennes plus attrayants aux yeux des investisseurs étrangers.
- L'ALEA offrira en outre un solide cadre de référence ou un ensemble de règles sur le commerce et l'investissement qui auront pour effet d'accélérer l'introduction de réformes dans les pays de la région.
- Le commerce extérieur explique environ 40 p. 100 du PIB du Canada, sans compter les investissements canadiens à l'étranger, qui font du Canada un acteur majeur dans ce domaine. Il est donc indispensable d'avoir des règles claires et prévisibles.

Intégration économique : Le mystérieux ALEA, à l'image de l'AMI

QUESTION

Ne s'apprête-t-on pas à répéter le scénario de l'AMI? Pourquoi ne tenez-vous pas des audiences ou n'organisez-vous pas des campagnes d'information pour expliquer aux Canadiens les objectifs que vous poursuivez avec l'ALEA? Y aura-t-il des audiences parlementaires?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Par définition, l'ALEA, comme tous les accords internationaux, sera conclu par suite de négociations entre des États. Toutefois, le processus sera plus transparent que lors de négociations antérieures à deux points de vue.
- Les négociations de l'ALEA débutent après plus de trois ans de travaux préparatoires d'une très grande transparence, qui ont fait l'objet de nombreux articles de presse et de commentaires dans de nombreuses tribunes.
- Les travaux préparatoires ont été soutenus par les trois institutions formant le Comité tripartite (Organisation des États américains, Banque inter-américaine de développement, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), qui ont chacune préparé et publié de nombreux documents sur l'ALEA.
- En outre, le site web officiel de l'ALEA, dont l'adresse est <http://www.ftaa-alca.org/>, contient une information abondante et facilement accessible.
- Par ailleurs, les pays de l'ALEA ont convenu de mettre sur pied un comité formé de représentants de chaque État, qui recevra les opinions et les mémoires d'une large tranche de la société civile, à savoir les personnes et les groupes qui s'intéressent au commerce, au travail, à l'environnement, aux droits de la personne et à d'autres domaines. Ce comité présentera directement son rapport aux ministres.
- Le Canada a indiqué très clairement qu'il considérait l'ALEA comme un grand projet qui allait avoir des répercussions sur tous les habitants de la région; il est donc indispensable de connaître le point de vue de tous les secteurs de la société canadienne pour savoir comment ils souhaitent voir évoluer l'ALEA.

- En tant que titulaire de la présidence du comité des négociations commerciales de l'ALEA pour les 18 premiers mois, le Canada sera en mesure de proposer des voies à suivre pour tous les aspects des négociations, y compris le mode de consultation des représentants de la société civile.
- Enfin, le Canada inclut évidemment l'ALEA dans ses programmes nationaux de consultation et de sensibilisation et s'efforce, comme toujours, d'améliorer ces programmes lorsque c'est possible.

Intégration économique : Main-d'oeuvre, environnement

QUESTION

Pourquoi le gouvernement ne lutte-t-il pas pour que des accords parallèles sur la main-d'oeuvre et l'environnement soient incorporés à la ZLEA, comme il l'a fait dans le cas de l'ALENA et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- C'est un fait bien connu que le Canada est l'un des pays à avoir appuyé l'idée de l'engagement de groupes d'étude sur la main-d'oeuvre et l'environnement dans la ZLEA.
- Bien que tous les pays n'aient pas accepté l'idée de ces groupes d'études, nous nous sommes entendus sur la constitution d'un comité de représentants de gouvernements qui recueillera des idées, des présentations, etc. d'un large éventail de représentants de la société civile, de particuliers intéressés par les affaires, la main-d'oeuvre, l'environnement, les droits de la personne et d'autres thèmes.
- Le Canada a aussi indiqué très clairement qu'il considère la ZLEA comme un projet d'envergure qui touchera tous les citoyens de la région, de sorte qu'il est absolument nécessaire de connaître le point de vue de tous les secteurs de notre société sur la façon dont ils aimeraient que la ZLEA soit édifiée.
- Le Canada participe déjà activement à d'autres processus de l'Hémisphère voués à la promotion du plan d'action sur la main-d'oeuvre et l'environnement.
- Par exemple, le Canada a joué un rôle actif dans le sommet qui a eu lieu en Bolivie en décembre 1996 sur le développement durable. Les principes et le discours du Canada sont manifestes dans la Déclaration et le Plan d'action de Santa Cruz.
- Le Canada défend activement l'observation des normes cadres sur le travail, principalement par l'entremise de l'OIT. Nous sommes également d'ardents défenseurs des accords accessoires de coopération en matière de main-d'oeuvre de l'ALENA et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

Intégration économique : l'ALEA et l'agriculture

QUESTION

Quelles seront les conséquences de l'ALEA pour l'agriculture au Canada? Ce secteur n'est-il pas déjà menacé par les États-Unis et les prochains pourparlers de l'OMC?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Il n'y aura aucune conséquence tant et aussi longtemps qu'un accord n'aura pas été négocié et conclu, et on s'attend à ce que les négociations s'étalent sur sept ans environ.
- La création d'un groupe de négociation distinct pour l'agriculture était une priorité d'ordre politique pour de nombreux pays de la région.
- Comme pour tous les autres domaines d'activité, le Canada définit sa position de négociation pour l'agriculture en vue de l'ALEA de concert avec le secteur agricole. Du reste, cette position s'accorde parfaitement avec celle adoptée en vue des négociations de l'OMC sur l'agriculture.
- Le Canada continuera de défendre son système de gestion de l'offre.

Intégration économique : Envahis par des importations bon marché?

QUESTION

L'ALEA n'aura-t-il pas pour conséquence d'inonder le Canada d'importations bon marché? Nous pouvons toujours composer avec la concurrence des États-Unis, mais comment pouvons-nous concurrencer les pays du Tiers monde sur le plan des salaires et des coûts de production?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les négociations de l'ALEA doivent normalement se dérouler sur une période de sept ans environ; il n'y a donc pour l'instant aucun risque d'accroissement des importations en provenance des pays de l'ALEA.
- Notre expérience avec le Mexique (par le biais de l'ALENA) et le Chili (par le biais de l'accord de libre-échange bilatéral) nous montre qu'il n'y a pas de raison de s'attendre à une « invasion » d'importations bon marché. En revanche, nous croyons qu'il y aura un accroissement des échanges bilatéraux entre le Canada et les autres pays de l'ALEA, ce qui créera de l'emploi et favorisera davantage la croissance économique au pays.

Intégration économique : L'ALEA et la culture

QUESTION

Quelles seront les conséquences de l'ALEA pour la culture? Exposera-t-il davantage les industries culturelles du Canada à la concurrence des États-Unis et des autres pays? Travaillez-vous à obtenir une exemption culturelle?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les négociations de l'ALEA doivent normalement se dérouler sur une période de sept ans environ; il n'y a donc pour l'instant aucun risque pour la culture au Canada.
- Comme dans les autres instances, le Canada va continuer de défendre les intérêts de ses industries culturelles dans les négociations de l'ALEA.

Intégration économique : Les petites entreprises sont-elles en faveur de l'ALEA

QUESTION

En définitive, l'ALEA ne vise-t-il pas uniquement à satisfaire aux besoins de quelques douzaines de grosses multinationales? Qu'est-ce que les petites entreprises pensent de l'ALEA?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- L'ALEA va élargir les perspectives de toutes les entreprises canadiennes, grandes et petites, en améliorant leur accès aux marchés étrangers et en les rendant plus attrayantes comme partenaire d'investissement.
- À l'instar des grandes sociétés, les petites entreprises canadiennes sont conscientes des défis et des avantages du libre-échange et elles appuient l'ALEA, le voyant comme un moyen d'éliminer les barrières, d'offrir un meilleur accès au marché et de faciliter le commerce et l'investissement.
- En outre, les petites entreprises apprécient les dimensions de l'ALEA qui concernent le travail, l'environnement et les droits humains et elles souhaitent que le Canada négocie une entente solide sur ces questions.
- Le succès récent de la mission commerciale d'Équipe Canada 98 en Amérique latine témoigne de l'intérêt des petites entreprises pour la région. Cette mission a permis la signature de quelque 306 ententes — un sommet depuis la naissance d'Équipe Canada —, la plupart touchant des petites et moyennes entreprises.

Intégration économique : Le Mercosur

QUESTION

Le président de l'Argentine, Carlos Menem, a indiqué que le Canada pourrait devenir un membre associé du bloc commercial Mercosur avant la fin de juin. Le Canada a-t-il de telles intentions?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le désir du Canada d'améliorer ses relations commerciales et financières avec les pays du Mercosur est bien connu.
- Toutefois, le Canada n'a pas demandé à devenir membre associé du Mercosur (c.-à-d. à conclure un accord de libre-échange avec le Mercosur, qui est une union douanière).
- Le Canada a proposé au Mercosur un arrangement sur la coopération en matière de commerce et d'investissement.
- Les pays du Mercosur ont approuvé le texte proposé à cette fin et le Canada espère que l'arrangement sera signé au cours des prochains mois.
- Nous voyons dans cette initiative un moyen complémentaire de renforcer notre commerce avec l'Amérique latine, cette initiative allant de pair avec la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Démocratie/Droits de la personne : Priorités du Sommet

QUESTION

Quelles sont les priorités du Canada au Sommet pour ce qui concerne la démocratie et les droits de la personne?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les priorités du Canada concernant la promotion de la démocratie et des droits de la personne sont notamment les suivantes :
- Faire progresser l'égalité des femmes et lutter contre la maltraitance et l'exploitation des enfants.
- Renforcer la capacité de l'OEA de promouvoir les institutions, les pratiques et les valeurs démocratiques, en particulier par l'intermédiaire du Service pour l'encouragement de la démocratie, et de protéger la liberté de la presse.
- Appuyer les initiatives touchant des domaines clés et visant à préserver la démocratie et à renforcer la sécurité humaine (par exemple les régimes judiciaires, la société civile, les répercussions du trafic illicite de drogue sur la légitimité démocratique, la protection des droits de la personne et le bon gouvernement).
- Maintenir l'indépendance et l'autonomie du système interaméricain des droits de l'homme tout en renforçant ses liens avec les régimes nationaux de promotion et de protection des droits de la personne.

Démocratie et droits de la personne : Commerce avec les pays qui ne respectent pas les droits de la personne

QUESTION

Pourquoi le Canada continue-t-il de chercher à commercer davantage avec des pays au bilan médiocre en matière de droits de la personne?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada reconnaît les problèmes particuliers en matière de droits de la personne là où ils existent, et il profite de toutes les occasions pour faire part de ses préoccupations, entre autres lors de rencontres avec les dirigeants.
- Le respect des droits de la personne demeure un important objectif de politique étrangère. L'amélioration de nos relations avec ces pays vient appuyer nos efforts de promotion d'un plus grand respect de ces droits.
- En règle générale, le dialogue et l'engagement, plutôt que l'isolement, constituent les façons les plus efficaces d'influencer les gouvernements, particulièrement dans les relations bilatérales. En renforçant nos relations avec ces pays à tous les niveaux, y compris en augmentant le commerce et l'investissement, le Canada renforce d'autant sa capacité d'être un allié et un agent positif du changement dans la région.
- Le Canada peut contribuer à la sécurité, à la prospérité et au respect global des droits de la personne en multipliant ses contacts bilatéraux et en partageant sa technologie et ses compétences.
- Le Canada a fait la promotion de dialogues sur les droits de la personne et appuyé la formation juridique des fonctionnaires et des professionnels du droit dans la région. Il finance aussi les activités de nombreuses organisations non gouvernementales canadiennes et étrangères qui s'emploient à améliorer la situation des gens, et spécialement des femmes et des enfants dans la région.
- Des projets canadiens, comme le renforcement et la réforme des structures judiciaires, aident à changer certains éléments des systèmes qui permettent les violations des droits de la personne.
- Le Canada estime que les voies multilatérales sont souvent la façon la plus efficace d'influencer les gouvernements. Le Canada s'est engagé à rester un chef de file dans le dossier des droits de la personne à l'ONU, et dans d'autres instances multilatérales.

Démocratie et droits de la personne : Le travail des enfants

QUESTION

Que fait le Canada pour promouvoir la démocratie et les droits de la personne dans l'Hémisphère. Pourquoi le Canada n'adopte-t-il pas des mesures semblables à celle adoptées récemment aux États-Unis et interdisant l'importation de biens produits par un travail forcé ou par contrat non résiliable?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- L'exploitation des enfants à des fins économiques est une violation fondamentale des droits internationaux de la personne. Le Canada collabore avec d'autres gouvernements, avec le secteur privé et avec des institutions et des ONG internationales pour changer ces conditions.
- Le travail des enfants représente un problème complexe qui s'inscrit principalement dans l'extrême pauvreté. Les solutions faciles telles que les mesures commerciales coercitives peuvent faire davantage de mal que de bien aux gens que nous souhaitons aider.
- Voilà pourquoi le Canada aborde les questions relatives au travail des enfants par le biais d'une coopération fondée sur la réduction de la pauvreté et la satisfaction des besoins humains. Lorsque le revenu familial augmente et que la pauvreté diminue, il n'est plus nécessaire que les enfants travaillent pour produire un revenu destiné à la famille.
- Le gouvernement canadien s'est engagé à verser 25 p. 100 de son budget d'aide au développement international pour les besoins humains fondamentaux. L'ACDI a consacré 35,5 p. 100 de son budget à cette priorité en 1997.
- En avril dernier, le ministre Axworthy a annoncé la création du Fonds de lutte contre l'exploitation de la main-d'oeuvre infantile pour appuyer les initiatives du secteur privé canadiennes destinées à contrer, à l'échelle internationale, le problème de l'exploitation du travail des enfants.

- Nous travaillons aussi d'arrache-pied, au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT), à l'élaboration d'une nouvelle convention sur l'élimination des formes les plus dangereuses du travail des enfants. Cette convention devrait être adoptée en 1999.
- Le Canada a participé à la Conférence sur le travail des enfants tenue à Amsterdam en février dernier, et la ministre Marleau a représenté le Canada à une conférence semblable qui a eu lieu à Oslo en octobre.

Initiatives régionales : L'OEA

QUESTION

Quelles sont les priorités du Canada pour l'Assemblée générale de l'OEA cette année?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Notre présence au sein de l'OEA constitue un élément important de nos efforts visant à élargir et approfondir nos relations avec l'Amérique latine et à promouvoir des objectifs canadiens de politique étrangère aussi essentiels que la sécurité humaine, les droits de la personne et la démocratisation, l'intégration économique, la protection de l'environnement et le développement durable.
- Le forum de l'OEA nous a aussi utilement permis de poursuivre les initiatives du Canada au-delà des confins de l'Hémisphère (mines terrestres, mandat du Conseil de sécurité de l'ONU pour Haïti, loi Helms-Burton).

Voici nos priorités actuelles :

1. Promouvoir la sécurité humaine :

- Le Canada a participé activement, par l'intermédiaire de ses organismes civils et militaires, à la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité qui s'est tenue à San Salvador en février 1998. Le Canada veut encourager une collaboration accrue entre institutions civiles et militaires dans les pays de l'Hémisphère.
- Notre prochaine priorité consiste à renforcer le dialogue sur tous les aspects de la question des armes conventionnelles, y compris les armes de petit calibre.

2. Encourager la ratification de la Convention sur les mines terrestres :

- L'engagement et le leadership dont ont fait preuve une immense majorité des membres de l'OEA tout au long du processus d'Ottawa nous ont été précieux. Nous estimons que l'OEA devrait encourager une rapide ratification de la Convention par ses États membres.

3. Promouvoir le renouveau des institutions :

- Le Canada cherche à clarifier et à resserrer les rapports entre l'OEA et le processus du Sommet des Amériques de manière à rationaliser les activités issues de ces deux forums. Nous encourageons les États membres à examiner de plus près le rôle du système interaméricain, y compris l'OEA, ainsi que d'autres institutions régionales -- dont la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

4. Intensifier la coopération pour la lutte antidrogue :

- En apportant son appui financier à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD), le Canada encourage les mesures de coopération multilatérales dans l'Hémisphère pour lutter contre ce fléau.

5. Appuyer la nouvelle orientation du Service pour l'encouragement de la démocratie :

- Tout en estimant que le SED doit continuer de jouer un rôle quant à l'observation et au contrôle des élections, le Canada admet que la démocratie ne s'arrête pas à la tenue d'élections. Il faut permettre au Service de continuer d'étendre ses précieuses activités à des domaines où elles peuvent avoir un effet à long terme, comme la mise en place d'institutions démocratiques, l'information et l'éducation pour la démocratie, ce qui le ferait sortir des strictes limites du contrôle des élections.

6. Renforcement du système interaméricain des droits de l'homme :

- Le Canada est d'avis que le moment est venu d'examiner si les normes des systèmes existants doivent être adaptées en fonction des nouvelles réalités. Les États membres ont apporté leur appui à l'examen en cours du système interaméricain des droits de l'homme. Le Canada espère que ce processus aboutira à un renforcement des institutions chargées de protéger et de promouvoir les droits de la personne dans les Amériques, tout en préservant leur autonomie, leur indépendance et leur rôle essentiel de protection.

Initiatives régionales : Retrait de diverses institutions

QUESTION

Comment le Canada peut-il concilier son retrait de deux institutions clés du système interaméricain avec son engagement affiché à l'égard de l'Hémisphère?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada a retiré de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (PAIGH) le 1^{er} janvier 1998 et retiré de l'Institut interaméricain de coopération agricole (IICA) au 1^{er} janvier 1999.
- Par suite de la réduction des dépenses à l'échelle du gouvernement au cours des quatre dernières années, le Canada a été confronté à des choix très difficiles quant à la répartition de ses maigres ressources en tant que membre d'un certain nombre d'organisations internationales. De dures décisions ont dû être prises quant à l'utilité relative de l'appartenance à certaines de ces organisations et, malheureusement, l'IICA et le PAIGH se sont retrouvés parmi les victimes.
- Nous avons fourni aux deux organisations un préavis suffisant pour leur permettre de s'ajuster à la nouvelle situation.
- Notre retrait de ces deux organisations ne devrait pas être interprété comme un affaiblissement de notre engagement à l'égard de l'Hémisphère. Les Amériques constituent une priorité de notre politique étrangère.
- Le Canada sera l'hôte des Jeux panaméricains en 1999 et de l'Assemblée générale de l'OEA en l'an 2000. Nous jouons un rôle de chef de file dans les efforts visant la création d'une ZLEA d'ici à 2005.
- Le Canada reste le deuxième contributeur financier de l'OEA ainsi qu'un membre actif d'autres grandes organisations du système interaméricain, telles que la Banque interaméricaine de développement et l'Organisation panaméricaine de la santé.
- Le Canada participe à tous les aspects du processus du Sommet des Amériques, y compris la mise en place d'une ZLEA et les préparatifs en vue du prochain Sommet des Amériques en 1998.

Initiatives régionales : Convention sur la corruption

QUESTION

Compte tenu de la corruption généralisée qui sévit aux plus hauts niveaux du gouvernement dans la région, peut-on s'attendre à ce qu'une convention sur la corruption modifie réellement les choses? Pourquoi le Canada n'a-t-il pas signé la Convention de Caracas?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Dans la Déclaration du Sommet des Amériques, les dirigeants de l'Hémisphère ont exprimé clairement leur volonté d'éliminer la corruption. La Convention interaméricaine contre la corruption est une première étape importante dans ce combat.
- Le Canada a indiqué à diverses reprises qu'il était disposé à signer la Convention.
- Le Canada n'était pas en mesure de signer la Convention à la cérémonie de signature de 1996, et ce pour diverses raisons :
 - délai insuffisant pour obtenir l'autorisation de signer;
 - écarts, aujourd'hui corrigés, entre les versions du texte dans les diverses langues;
 - interrogations quant à savoir si les modifications législatives nécessaires devaient être apportées au Canada avant la signature de la Convention.
- Les travaux sont actuellement en cours sur un projet de loi qui criminalise la corruption aux fins d'une convention de l'OCDE (Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales), ce qui résout la question des modifications législatives.

Initiatives régionales : Stratégie antidrogue

QUESTION

Que fait la Canada pour faire avancer la lutte contre les drogues dans l'Hémisphère?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les États membres de l'OEA ont adopté une Stratégie antidrogue à l'échelle de l'Hémisphère élaborée par la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD) en décembre 1996.
- Le Canada a joué un rôle constructif pour faire en sorte que la Stratégie reflète notre approche équilibrée concernant le problème des drogues, autrement dit qu'elle mette l'accent sur la réduction de l'offre tout autant que de la demande de drogues. La Stratégie reconnaît par ailleurs la responsabilité commune des États ainsi que la nécessité de renforcer la coopération internationale.
- Il est généralement admis dans l'Hémisphère que le seul moyen de combattre le fléau de la drogue consiste à travailler ensemble, et sans confrontation, au niveau multilatéral.
- Par conséquent, le Canada appuie sans réserve la nouvelle initiative visant la création d'un mécanisme multilatéral pour la surveillance des mesures nationales antidrogue, initiative qui devrait recueillir le plein appui des dirigeants au Sommet de Santiago.

Initiatives régionales : Déminage

QUESTION

Où en sont les efforts de déminage du Canada en Amérique centrale?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- En mars 1997, l'ACDI a versé une contribution de 400 000 dollars à l'OEA au titre de ses activités de déminage.
- Le Service pour l'encouragement de la démocratie (SED) estime qu'il est possible de débarrasser l'Amérique centrale de toutes ses mines en l'espace de dix ans, soit d'ici à 2005. Les Amériques seraient ainsi exemptes de mines terrestres antipersonnel.
- Le Guatemala a annoncé récemment que ses mines terrestres ont presque toutes été enlevées. El Salvador a été déclaré pratiquement exempt de mines en 1994.
- L'an dernier, le Canada a fait activement la promotion à l'Assemblée générale d'une résolution sur l'éventuelle création d'une zone exempte de mines terrestres antipersonnel de l'Hémisphère occidental, et ce pour appuyer les plus larges efforts visant une interdiction mondiale (Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction). Trente-trois États membres de l'OEA ont signé la Convention (tous sauf Cuba et les États-Unis).
- Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Le Nicaragua, le Honduras et le Costa Rica ont demandé une assistance de l'OEA pour leurs activités de déminage. L'OEA estime qu'il reste dans ces trois pays jusqu'à 135 000 mines terrestres antipersonnel à enlever, soit environ 100 000 au Nicaragua, 30 000 au Honduras et 5 000 au Costa Rica. Ces mines ne représentent qu'une proportion minime du total mondial, mais leurs effets n'en sont pas moins importants pour le développement économique de la région. Nous collaborons avec le SED pour appuyer les efforts de déminage.

Initiatives régionales : Convention de l'OEA

QUESTION

Pourquoi le Canada n'a-t-il pas encore ratifié la Convention interaméricaine sur les droits de l'homme?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Avant de ratifier la Convention, le Canada doit s'assurer qu'il est en mesure de respecter les engagements qu'il souscrirait à ce titre.
- Plusieurs dispositions de la Convention étant incompatibles avec d'autres normes internationales importantes relatives aux droits de la personne, il est difficile de respecter à la fois les unes et les autres.
- De plus, comme le Canada n'a pas participé à la rédaction de la Convention, plusieurs de ses dispositions sont ambiguës ou portent sur des notions inconnues ou problématiques en droit canadien.
- Les domaines dans lesquels la Convention fait problème pour le Canada concernent notamment la liberté d'expression, l'égalité et le droit à la vie.
- Les responsables gouvernementaux s'efforcent de trouver des solutions qui nous permettraient de procéder à la ratification de la Convention.
- En attendant, le Canada participe pleinement aux activités du système interaméricain des droits de l'homme. Notre bilan à l'égard de ces droits est déjà soumis à examen par la Commission interaméricaine des droits de l'homme et nous sommes assujettis au mécanisme de plaintes par les particuliers.
- Le Canada assure une promotion active des droits de la personne dans le cadre de l'OEA et du système interaméricain des droits de l'homme.
- Le Canada n'est pas seul à n'avoir pas signé la Convention; les États-Unis ainsi que plusieurs autres pays ne l'ont pas signée non plus.

Au besoin : Exemples d'incompatibilité avec les normes internationales

- **Liberté d'expression** : L'article 13 de la Convention interdit expressément toute censure préalable. Cependant, en vertu des accords internationaux, d'autres droits importants de la personne ne peuvent être protégés que par l'exercice d'une telle censure. Ainsi, pour s'acquitter de ses obligations internationales à cet égard, le Canada a dû se doter d'une mesure législative en vue de réprimer **la propagande haineuse et la pornographie infantine**.
- **Égalité** : L'article 24 de la Convention garantit l'égalité devant la loi mais ne comporte aucune disposition visant l'**action positive**. Cependant, d'autres instruments internationaux importants et notre *Charte* elle-même envisagent une telle action. Nous devrions protéger notre aptitude à mettre en oeuvre des programmes d'action positive.
- **Droit à la vie** : L'article 4 de la Convention garantit le droit à la vie « **de façon générale à partir du moment de la conception** ». De vives préoccupations ont été exprimées quant à la possible incompatibilité de cet énoncé avec la tendance internationale qui affirme le **droit des femmes** à contrôler tous les aspects de leur santé et, en particulier, leur fécondité. L'article est peut-être aussi incompatible avec la *Charte canadienne des droits et libertés* et le droit des femmes à la sécurité de leur personne. Vu l'ambiguïté de l'expression « de façon générale », on s'est demandé s'il était de l'intérêt des Canadiens de renoncer au pouvoir de décision dans ce domaine sensible.

Questions propres à chaque pays : L'embargo contre Cuba

QUESTION

Le Canada appuie-t-il la récente décision des États-Unis d'assouplir leurs restrictions visant Cuba pour ce qui concerne l'aide humanitaire?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada est encouragé par l'assouplissement de l'embargo économique contre Cuba récemment annoncé par l'Administration américaine. Le peuple cubain est clairement et inutilement soumis à des difficultés économiques.
- La facilitation des envois d'aide humanitaire et la levée des restrictions posées aux Américains d'origine cubaine qui envoient des fonds à leur parenté constituent un geste important.
- L'embargo reste toutefois essentiellement intact. Le Canada n'est pas d'accord avec l'embargo, et notre opposition à la loi Helms-Burton est bien connue. Nous restons préoccupés par l'application unilatérale de sanctions extraterritoriales américaines.
- Le Canada croit que les objectifs du respect intégral des droits de la personne, d'institutions véritablement démocratiques et d'une économie ouverte à Cuba seront le mieux atteints par une politique d'engagement plutôt que d'isolement. Le Canada vise activement ces objectifs dans sa politique à l'égard de Cuba, qui se reflète dans la Déclaration conjointe Canada-Cuba de janvier 1997.

Questions propres à chaque pays : L'adhésion de Cuba

QUESTION

Est-il temps que Cuba devienne à nouveau un partenaire à part entière de l'Hémisphère?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada appuie une meilleure participation de Cuba aux affaires hémisphériques. Nous sommes préoccupés par le fait que Cuba n'est peut-être pas suffisamment engagée avec les autres pays de la région. Dans son allocution du 6 mars à la Conférence de Washington marquant le 50^e anniversaire de l'OEA, le ministre Axworthy a invité les États membres à examiner quand Cuba pourrait à nouveau siéger à la table.
- La pleine adhésion de Cuba à l'OEA doit toutefois être vue comme un objectif à plus long terme. Il n'y a toujours pas de consensus sur cette question dans la région; de plus, un certain nombre de mesures devraient être prises avant que cela ne soit possible, y compris la poursuite de la réforme démocratique à Cuba.

Questions propres à chaque pays : L'éloge de Cuba

QUESTION

Pourquoi le Canada continue-t-il à défendre Cuba?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada a une politique réaliste à l'égard de Cuba qui n'ignore pas les problèmes de la société cubaine. Nous sommes par exemple préoccupés par le manque de respect pour les droits civils et politiques des citoyens de Cuba. Il y a manifestement absence générale d'application régulière de la loi ainsi que de liberté d'expression, de réunion et d'association. Nous avons ouvertement critiqué cet état de fait, et avons publiquement exprimé notre préoccupation devant les arrestations de défenseurs des droits de la personne.
- L'objectif à long terme du Canada pour Cuba est une évolution pacifique vers une société civile pleinement fonctionnelle et une économie ouverte. Notre politique d'engagement constructif vise à fournir à Cuba le type d'aide et de soutien qui sera requis pour une transition pacifique.
- La signature de la Déclaration conjointe Canada-Cuba de janvier 1997 était un pas important à cet égard. Cette déclaration identifie les domaines dans lesquels les deux pays ont convenu de collaborer, y compris les droits de la personne. La Déclaration n'a pas de précédent; pour la première fois, les Cubains se sont publiquement engagés à collaborer avec un pays occidental sur les questions des droits de la personne et de la bonne gestion des affaires publiques.
- La mise en oeuvre de la Déclaration conjointe Canada-Cuba se fait raisonnablement bien. Cuba honore ses engagements, et des progrès ont été réalisés dans la plupart des domaines. Mais la Déclaration est un travail en cours. Elle ne signale aucun changement fondamental immédiat, et elle ne constitue pas un ensemble complet. Elle établit plutôt un programme d'action.

Questions propres à chaque pays : Cuba : Prisonniers politiques

QUESTION

Pourquoi le Canada a-t-il décidé d'accepter prisonniers politiques cubains? Si nous avons vraiment gagné, ceux-ci ne devraient-ils pas pouvoir vivre en liberté à Cuba?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Cuba a accepté de remettre au Canada des prisonniers d'opinion. Sans cela, ces personnes n'auraient pas recouvré leur liberté.
- À la suite de la visite du pape, qui a demandé la libération de prisonniers politiques et de droit commun figurant sur une liste établie par le Vatican, les autorités cubaines ont confirmé que quelque 300 prisonniers seraient remis en liberté.
- Le 6 avril, douze de ces prisonniers politiques sont arrivés au Canada, certains avec les membres de leur famille. Deux autres prisonniers et des personnes à leur charge sont attendus dans les prochaines semaines. Le cas de chaque personne a été étudié attentivement en vertu de la Loi sur l'immigration.
- Des 19 noms figurant sur la liste qui nous a été présentée par Cuba, 14 ont été acceptés en vue de leur admission au Canada et cinq ont été refusés.
- Nous sommes en mesure de faire ce geste humanitaire grâce à notre politique d'engagement constructif concernant Cuba et au cadre de coopération établi par la Déclaration conjointe en 14 points Canada-Cuba.

Au besoin seulement

- Le Canada préférerait que tous les prisonniers politiques remis en liberté à Cuba soient autorisés à demeurer dans ce pays. Toutefois, nous avons toujours indiqué que si nous pouvions, dans tel ou tel cas, obtenir la libération d'un prisonnier en l'autorisant à venir au Canada, nous serions prêts à envisager cette possibilité.
- Chacun des prisonniers concernés a confirmé de façon indépendante son désir de venir au Canada.

Questions propres à chaque pays : Haïti

QUESTION

Le Ministre peut-il expliquer en quoi consistent la mission actuelle de l'ONU en Haïti et le rôle du Canada? La situation a-t-elle changé sur le plan de la sécurité?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les missions de maintien de la paix de l'ONU ayant pris fin le 30 novembre 1997, le Conseil de sécurité a créé à l'unanimité pour un an une nouvelle Mission de police de l'ONU en Haïti (MIPONUH).
- Cette mission comprend jusqu'à 300 policiers civils d'une dizaine de pays. Ils aident la jeune Police nationale haïtienne (PNH) sur le plan de la gestion du personnel et du matériel et de la formation des corps et unités spécialisés.
- Le Canada fournit à la MIPONUH 24 policiers civils servant de conseillers et de formateurs et 6 véhicules de transport de personnel pour l'unité spéciale d'urgence.
- De plus, quelque 22 spécialistes de la police, sans uniforme, apportent un soutien de gestion à la PNH et enseignent à l'Académie de police dans le cadre du programme d'aide bilatérale.
- Le Canada appuie aussi la mission conjointe ONU-OEA pour les droits de la personne (MICIVIH) dont le mandat a été renouvelé jusqu'à la fin de 1998. Le Programme des Nations unies pour le développement et des institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) sont aussi présents en Haïti.
- Aucune information ne suggère que les conditions de sécurité aient beaucoup changé en Haïti depuis le départ des troupes de l'ONU. Nous surveillons constamment la situation.

Questions propres à chaque pays : Mexique : le Chiapas

QUESTION

L'ambassadeur du Canada a présument dit que le massacre au Chiapas avait un bon côté. Notre ambassadeur au Mexique ne sait-il donc rien de ce qui se passe au Chiapas?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- L'ambassade a rencontré, au début de février, les membres canadiens de l'équipe internationale d'observation des ONG, lesquels ont jugé que la rencontre avait permis un échange de vues positif.
- Il est malheureux que certaines observations de l'ambassadeur Gooch et d'autres officiels de l'ambassade aient été si dramatiquement faussées. L'ambassadeur a en fait dit que le massacre avait perversement accéléré les efforts pour trouver une solution au conflit.
- L'ambassade est très active au Chiapas, et ce, depuis un certain nombre d'années. Des agents de l'ambassade visitent régulièrement le Chiapas, et l'ambassade a été la première à visiter le site du massacre d'Acteal pour évaluer directement la situation et pour exprimer la préoccupation du Canada.
- Le Canada n'a pas été silencieux sur la question du Chiapas. Le massacre d'Acteal a consterné les Canadiens, et nous l'avons condamné dans les termes les plus fermes.
- Le lendemain du massacre, le ministre Axworthy a discuté du Chiapas avec le ministre des Affaires étrangères du Mexique.
- Pendant la mission d'Équipe Canada, le ministre Marchi, le secrétaire d'État Kilgour et les premiers ministres ont discuté du Chiapas avec le président Zedillo.

Questions propres à chaque pays : Mexique : le Chiapas

QUESTION

Les observateurs ayant constaté que la crise du Chiapas s'aggrave, le Canada va-t-il finalement exercer un tant soit peu de pressions sur le gouvernement mexicain pour qu'il respecte les droits de la personne?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le massacre d'Acteal a bouleversé tous les Canadiens, et nous l'avons condamné dans les termes les plus durs.
- Le lendemain du massacre, le ministre Axworthy a entretenu de la question du Chiapas avec le ministre mexicain des Affaires étrangères.
- Pendant la visite d'Équipe Canada, la question a été directement discutée avec le président Zedillo, à l'occasion d'une rencontre réunissant le ministre Marchi et les premiers ministres.
- Le président a condamné violemment et immédiatement les actes de violence survenus à Acteal.
- Il a pris des mesures précises pour instituer une enquête sur le massacre, offrir une aide humanitaire aux victimes et renforcer la sécurité. Il y a eu plus de 50 arrestations, dont celles du maire de la ville et de hauts gradés de la police.
- Nous sommes convaincus que les 60 000 dollars envoyés au bureau du Chiapas de la Croix-Rouge ont été bien employés. La Croix-Rouge fait du bon travail. Elle répond aux besoins des réfugiés de toutes les parties au conflit. Des représentants de notre ambassade ont pu le constater d'eux-mêmes il y a deux semaines, quand ils se sont rendus dans divers camps de réfugiés où la Croix-Rouge est à l'oeuvre.

Questions propres à chaque pays : Mexique : le Chiapas

QUESTION

Le gouvernement du Canada rendra-t-il public le rapport produit en décembre par la mission d'enquête envoyée au Chiapas?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Il s'agit en fait d'un rapport diplomatique normal destiné à renseigner le gouvernement du Canada et à le conseiller.
- De plus, les autorités mexicaines enquêtent activement sur le massacre. Il ne serait pas de mise pour le gouvernement du Canada de s'immiscer dans le processus.

Au besoin

- Le gouvernement du Canada a nommé récemment M. Blain Favel conseiller aux Affaires autochtones internationales.
- M. Favel a pour mandat général de donner son avis et des conseils sur les questions concernant les affaires autochtones internationales.
- Nous prévoyons que M. Favel se rendra en Amérique centrale et au Mexique sous peu pour se familiariser avec les questions autochtones de ces régions.

Questions propres à chaque pays : Général mexicain

QUESTION

Le gouvernement canadien protestera-t-il auprès des autorités mexicaines contre l'incarcération continue du brigadier-général mexicain Gallardo et fera-t-il publiquement part de son appui à la décision prise en octobre 1996 par la Commission interaméricaine des droits de l'homme selon laquelle le Général Gallardo devrait être relaxé?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Nous suivons l'évolution de la question avec intérêt et préoccupation.
- Aux dires du Général Gallardo et de son fils, le Général entend porter en appel sa plus récente sentence militaire devant un tribunal civil. J'ai appris qu'il a déjà eu des accusations renversées antérieurement par des tribunaux civils.
- À ce que je sache, le gouvernement du Mexique a prétendu que la Commission interaméricaine n'a aucune compétence en la matière et que, de toutes manières, ses recommandations ne sont pas exécutoires.
- Comme le gouvernement du Mexique ne reconnaît pas la compétence de la Cour interaméricaine, il ne semble pas que le cas devrait y être entendu.

Questions propres à chaque pays

Mexique : Restrictions concernant la presse

QUESTION

Le Canada s'inquiète-t-il de ce que le Mexique semble vouloir restreindre la liberté de la presse?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Nous sommes préoccupés par les rapports de presse selon lesquels le gouvernement mexicain imposerait des restrictions aux correspondants étrangers.
- Je note que le haut responsable de l'immigration au Mexique, M. Alejandro Carrillo Castro, a répondu par écrit à ces rapports.
- Nous constatons avec satisfaction que M. Carrillo Castro a déclaré qu'aucune nouvelle restriction ni exigence n'a été établie en ce qui concerne les journalistes étrangers. Il a également déclaré que les journalistes étrangers accrédités N'ONT PAS à donner préavis de leurs déplacements où que ce soit au Mexique, y compris au Chiapas.
- De plus, M. Carrillo Castro a affirmé qu'aucun changement n'a été apporté aux exigences relatives à la délivrance à l'étranger de visas aux journalistes étrangers. Il a indiqué que les consulats mexicains peuvent accorder de tels visas sans avoir à consulter les autorités au Mexique.

N'est-il pas vrai que le Mexique a expulsé d'autres étrangers ces dernières semaines? Ne s'agit-il pas d'une tentative pour dissimuler ce qui se passe au Chiapas?

- C'est vrai que le Mexique applique en ce moment avec rigueur les articles de sa Constitution qui interdisent aux étrangers toute activité politique ainsi que sa législation de l'immigration qui restreint les activités que peuvent mener les étrangers détenteurs d'un visa de touriste.
- Par ailleurs, je note qu'une vaste délégation de 200 observateurs internationaux ont été autorisés en février à se rendre au Mexique et à se déplacer librement partout au pays et au Chiapas.

Questions propres à chaque pays : La torture au Mexique

QUESTION

Pourquoi le Canada continue-t-il de faire passer le commerce avant les droits de la personne dans un pays comme le Mexique où, selon les Nations unies, la torture sévit?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Nous sommes très préoccupés par le problème de la torture partout dans le monde.
- Ce rapport vient d'être publié et nous l'étudierons attentivement.
- Le commerce et les droits de la personne ne s'excluent pas mutuellement. À la faveur de l'intensification de nos relations bilatérales avec le Mexique, nous tentons de faire progresser la situation dans tous les dossiers qui nous intéressent et nous préoccupent.
- Le Canada est conscient de l'existence de problèmes des droits de la personne au Mexique. Nous sommes également conscients des véritables efforts de ce pays pour engager des réformes. Le Canada appuie ces démarches.
- Je souligne que le rapporteur spécial sur la torture des Nations unies s'est rendu dans ce pays à l'invitation du Gouvernement du Mexique.

Questions-pays Chili : Pinochet

QUESTION

Le fait qu'Augusto Pinochet occupe un siège à vie au Sénat n'est-il pas un affront à la démocratie dans cette région? Quelle est la position du Canada?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- La retraite du général Augusto Pinochet, qui quitte son poste de chef de l'armée chilienne, et sa décision de siéger au Sénat marquent un tournant historique et symbolique pour le Chili.
- La retraite du général Pinochet et sa décision de devenir un membre à vie du Sénat chilien étaient attendus depuis longtemps. En fait, ils étaient prévus aux termes de la Constitution chilienne. Le gouvernement du Chili a accepté cette décision.
- Depuis le retour de la démocratie, le Canada a établi des liens politiques et économiques solides avec le Chili. Ce pays est devenu une démocratie forte, reconnue pour respecter les droits de la personne. La présence du général Pinochet au Sénat ne change en rien cette situation.
- Le gouvernement du Chili vient de nommer une nouvelle génération d'officiers qui remplacera les anciens dirigeants militaires, dont le général Pinochet. Ils ont été choisis, en partie, parce qu'ils n'ont pas participé aux violations des droits de la personne perpétrées par le passé.

Questions propres à chaque pays : Le Brésil et Bombardier

QUESTION

Pourquoi le rapport des envoyés spéciaux n'était-il pas disponible le 3 avril, la date limite la plus récente?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les envoyés spéciaux ont demandé plus de temps pour terminer leur rapport.
- Les deux gouvernements examinent actuellement cette demande.

QUESTION

Pourquoi le Canada n'a-t-il pas contesté les subventions brésiliennes (PROEX) devant l'Organisation mondiale du commerce?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada et le Brésil tiennent depuis de nombreux mois déjà des discussions concernant le soutien aux exportations d'avions régionaux, tant dans le cadre de consultations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que sur le plan bilatéral.
- Le Canada préférerait régler bilatéralement la question du programme PROEX, mais si cela s'avère impossible, il pourrait demander la convocation d'un groupe spécial de l'OMC.
- Le Canada craint que le concurrent brésilien de Bombardier (Embraer) ne bénéficie d'un programme de subvention à l'exportation -- PROEX -- qui, à notre avis, est contraire aux obligations du Brésil devant l'OMC.

Sur Demande

- Le gouvernement du Canada met à la disposition de Bombardier comme des autres entreprises canadiennes des programmes de développement industriel et de financement des exportations. Ces programmes sont parfaitement conformes à nos obligations découlant de l'OMC.



Questions consulaires : Lamont-Spencer

QUESTION

Le dossier Lamont et Spencer a-t-il évolué depuis la mission d'Équipe Canada au Brésil en janvier 1998? Lamont et Spencer sont-ils des prisonniers politiques? Le traité sur le transfèrement des délinquants est-il la seule voie que le Canada poursuit afin de résoudre le cas? Pourquoi le Brésil a-t-il annulé l'entente qui visait la libération de Lamont et Spencer à Noël 1997?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Christine Lamont et David Spencer ont été reconnus coupable d'un crime sérieux au Brésil et ont été condamnés à des peines de 28 ans. Leur cas a été porté en appel jusque devant la cour suprême du Brésil et il ne leur reste aucun recours légal.
- Le gouvernement du Canada suit de très près ce cas, basant ses efforts en faveur du retour de Lamont et Spencer sur des motifs humanitaires, compte tenu de la longueur des peines.
- Le dossier a été abordé à maintes reprises avec les autorités brésiliennes et a été l'objet de discussions aux plus hautes instances.
- Durant la mission d'Équipe Canada 98, le ministre Marchi a soulevé la question avec le ministre des Relations extérieures du Brésil et le premier ministre Chrétien a soulevé la question avec le président Cardoso. Celui-ci a indiqué qu'il cherchait toujours une solution équitable, expéditive et conforme au cadre juridique.
- Le Canada demeure disposé à discuter de toute nouvelle option, cependant, la résolution du cas relève effectivement du gouvernement du Brésil.

Au besoin

- Christine Lamont et David Spencer ne sont pas des prisonniers politiques d'après les définitions juridiques en vigueur au Brésil. S'ils avaient commis le même crime au Canada, le système juridique canadien ne les reconnaîtrait pas comme prisonniers politiques.

- Le Canada n'a aucune raison de mettre en question le système juridique brésilien ou la validité du procès contre Lamont et Spencer. Leur cas a été porté en appel jusque devant la cour suprême du Brésil et il ne leur reste aucun recours légal.
- Le Canada attend la ratification du Traité sur le transfèrement des délinquants, signé en 1992 et selon lequel tout délinquant canadien incarcéré au Brésil pourra demander d'être transféré au Canada.
- Lamont et Spencer ont informé le gouvernement canadien de leur intention d'entreprendre une grève de la faim à partir du 13 avril 1998.
- Le gouvernement du Canada n'accorde aucun appui à cette initiative. Il s'agit d'une décision personnelle sur laquelle le gouvernement canadien n'a eu aucune influence.
- Dans de telles circonstances, les services consulaires doivent surveiller de plus près la santé des prisonniers.

Questions consulaires : Sean Kelly

QUESTION

Le gouvernement du Canada est-il satisfait des efforts du Mexique pour résoudre les questions laissées sans réponse au sujet de la mort de Sean Kelly?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les agents des services consulaires à Ottawa, au Mexique et aux États-Unis ont consacré plus d'un millier d'heures à tenter d'élucider les circonstances et les causes de la mort de Sean Kelly.
- L'année dernière, au début de mai, lorsqu'on l'a informé de la disparition de Sean Kelly, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a immédiatement offert son aide. Il continue à fournir de l'aide.
- Je sais que M^{me} Kelly se dit insatisfaite des explications fournies jusqu'à maintenant. Le gouvernement canadien est préoccupé comme elle du fait qu'un grand nombre de questions soient demeurées sans réponse. Peu importe le temps qu'il faudra, nous continuerons de collaborer avec elle à la recherche de réponses.
- Récemment, le gouvernement du Mexique a invité des membres de la GRC à se rendre dans son pays pour consulter les autorités responsables de l'enquête et pour examiner les preuves disponibles. Les membres de la GRC ont aussi été invités à rencontrer les autorités des États-Unis d'Amérique.
- Trois membres de la GRC se sont rendus en Californie et à Baja California Norte, entre le 2 et le 15 février, et ont rencontré des officiels américains et mexicains. Ils ont bénéficié d'une excellente collaboration. Leur rapport a maintenant été reçu, et une copie envoyée à M^{me} Kelly.
- Le rapport de la GRC confirme fondamentalement l'information connue selon laquelle M. Kelly est mort des suites de blessures qu'il a eues après avoir été frappé par un motocycliste aux petites heures du 5 mai 1996.

Au besoin

- Le Ministère publie des rapports d'information à l'intention des Canadiens sur la santé publique et la sécurité au Mexique. Les Renseignements consulaires aux voyageurs (RCV), publiés depuis 1993, avisent les Canadiens qu'ils peuvent être victimes d'actes criminels n'importe où dans ce pays. Le dernier rapport a été diffusé le 3 mars 1998.

Affaires consulaires : Nicolas Olivier Samson

QUESTION

Qu'entend faire le gouvernement pour éclaircir les circonstances entourant la mort d'un jeune Québécois, Nicolas Olivier Samson, dans un accident survenu au Mexique?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les agents consulaires au Canada et au Mexique ont immédiatement prêté assistance au jeune homme et à la famille de celui-ci après sa chute à l'aéroport d'Acapulco.
- Les autorités mexicaines nous ont fourni des rapports provisoires, mais nous avons demandé un rapport définitif sur les circonstances de la chute.
- Nous communiquons les renseignements au bureau du coroner du Québec et nous transmettrons toute question qu'il pourra avoir aux autorités mexicaines chargées de l'affaire.

Assistance militaire à la région

QUESTION

Pourquoi le Canada cherche-t-il à resserrer ses relations avec des pays qui violent les droits de la personne et qui sont dirigés par des dictatures militaires -- et pourquoi veut-il leur vendre du matériel militaire?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Nos ventes de matériel militaire aux quatre pays visités pendant le Mission Équipe Canada 1998 sont très modestes. Elles ont à peine dépassé les 2,5 millions de dollars en 1996.
- Les marchandises militaires exportées par les sociétés canadiennes sont étroitement surveillées par le gouvernement canadien. Selon les lignes directrices fournies par le Cabinet en 1986, le Canada exerce un contrôle rigoureux sur les exportations de matériel et de technologie militaires à destination :
 - des pays qui constituent une menace pour le Canada et ses alliés;
 - des pays engagés dans des hostilités ou sur qui pèse un danger imminent de conflit;
 - des pays faisant l'objet de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies; et
 - des pays où les droits des citoyens font l'objet de violations sérieuses et répétées de la part du gouvernement, à moins qu'il ne puisse être démontré qu'il n'y a aucun risque raisonnable que le matériel soit utilisé contre la population civile.
- Les demandes de licences d'exportation de marchandises militaires font l'objet de consultations approfondies au sein du ministère des Affaires étrangères ainsi qu'avec le ministère de la Défense nationale et Industrie Canada pour garantir que ces exportations sont conformes à ces lignes directrices.
- La plupart des exportations d'armes à feu nécessitent une licence, même lorsqu'elles sont destinées à des civils. Depuis juin 1997, le Canada contrôle encore plus strictement les exportations d'armes à feu, notamment en examinant les lois et pratiques des pays concernés en matière de contrôle des armes à feu et en s'assurant que les armes à feu vendues ne serviront pas à des fins illégales ou qu'elles ne seront pas utilisées pour alimenter la violence dans une société.

Chili :

- Nos ventes de marchandises militaires au Chili en 1996 ont totalisé juste un peu plus de 753 000 dollars. Un très petit pourcentage de ces exportations -- juste un peu plus de 1 000 dollars -- se composait d'armes à feu. La grande majorité des produits exportés étaient des pièces d'aéronef. Nous avons aussi vendu une certaine quantité de cibles aériennes.
- Toutefois, aucune arme « offensive » (armes légères, pistolets, revolvers et fusils) n'est vendue à l'Armée, qui sera commandée par Pinochet jusqu'en mars 1998.
- Le Canada et le Chili coopèrent aussi sur les mesures de sécurité dans l'Hémisphère, et le Chili participe plus activement aux opérations onusiennes de maintien de la paix.

Brésil :

- En 1996, le Canada a exporté pour juste un peu plus de 1,4 million de dollars de marchandises militaires au Brésil. La grande majorité de ces ventes se composait de pièces d'aéronef et d'hélicoptère.

Argentine :

- En 1996, le Canada a exporté pour juste un peu plus de 9 500 dollars de marchandises militaires en Argentine. Ces ventes étaient entièrement composées d'armes à feu et de parties d'arme à feu.

Mexique :

- En 1996, le Canada a exporté pour juste un peu plus de 300 000 dollars de marchandises militaires au Mexique. La grande majorité de ces ventes se composait de munitions, y compris certains masques à gaz et leurs parties.

Éducation : Problèmes fédéraux-provinciaux

QUESTION

Comment le gouvernement fédéral peut-il conclure des accords sur l'éducation avec d'autres pays quand l'éducation est un domaine de compétence provinciale?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Selon la Constitution canadienne, le gouvernement fédéral est chargé de la conduite des relations internationales, lesquelles englobent la négociation et la signature de tous traités ou accords internationaux.
- Le gouvernement fédéral consulte les provinces dans les domaines dont la responsabilité première leur incombe, comme l'éducation, ou quand l'entrée en vigueur d'un traité ou d'un accord nécessitera une loi provinciale.



doc
CA1
EA
98S72
EXF

.b374582X(E)
.b3745831(F)

Summit of the Americas



Santiago, Chile

April 18-19, 1998

Media Briefers' Book



- no new funds for
Caribbean FTAA. "PWF"

- existing funds
will be
reallocated.

- funds to reinvigorate
their economies.
- "tech. assistance"

- money laundering issue.
- will be live up to initial
disclosure commitments.

CAPICOM:
15, including
Haiti.

Summit of the Americas

Santiago, Chile

April 18-19, 1998

Media Briefers' Book

~~Media~~ Education
PWT
master
Charles
Dent

June 195 G7
Habitat
- money laundering
- we meet in the standards.

Table of Contents

→ 1.	The Summit		
	Democratic Process		3
	Democratic Leaders		4
	Achievements of Miami		5
	Trade-Heavy		7
	People's Summit/NGOs		8
→ 2.	Economic Integration		
	Stable Partners		9
	FTAA on Track		10
	Fast Track		11
	Shape of FTAA		12
	Benefits of FTAA		13
	FTAA Secretive, Like the MAI		14
	Labour, Environment		15
	FTAA and Agriculture		16
	Flooded with Cheap Imports		17
	FTAA and Culture		18
	Small Business Support		19
	Mercosur		20
→ 3.	Democracy/Human Rights		
	Summit Priorities		21
	Trade with Rights Abusers		22
	Child Labour		23

16 546 395 (e) b 3745 82x
16 546 305 (f) b 3745 831

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

AOUT 16 2005
AUG

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère.

4.	Regional Initiatives	
	OAS	24
	Withdrawal from Agencies	26
	Corruption Convention	27
	Counternarcotics	28
	Mine Clearance	29
	Human Rights Convention	30
5.	Country-Specific Questions	
	Cuba	
	Embargo	32
	Back into the Fold	33
	Canadian Praise	34
	Prisoners	35
	Haiti	36
	Mexico	
	Chiapas	37
	Mexican General	40
	Press Restrictions	41
	Torture	42
	Labour	43
	Chile	
	Pinochet	44
	Brazil	
	Bombardier	45
6.	Consular Cases	
	Lamont-Spencer	46
	Sean Kelly	48
	Nicolas Olivier Samson	50
7.	Other Issues	
	Military Aid to Region	51
	Education: Fed-Prov Problems	53



The Summit: Democratic Process

QUESTION

Is the Summit process democratic? Does it really represent the people of the region? What consultations were done?

SUGGESTED REPLY

- Civil Society is a Summit Agenda item: initiatives to encourage dialogue and partnerships between civil society and the public sector will be discussed.
- Canada had nationwide consultations on the Summit agenda in five cities, involving more than 100 organizations, including a round table discussion on education in Ottawa.
- Canada's ministers of foreign affairs and international trade met with civil society representatives to discuss the Summit agenda.
- Three non-governmental organizations (International Centre for Human Rights and Democratic Development; International Institute for Sustainable Development; Canadian Centre for International Cooperation) were members of the Canadian delegation at one of the preparatory meetings on the Summit.
- Canada is giving partial funding (\$30,000) for preparations in Canada involving participants at the People's Summit.
- Two meetings of NGO's were held in Chile last year, hosted by PARTICIPA, a Chilean NGO focussed on promoting civic education and participation. The Chilean government supported both meetings. The meetings dealt with Summit related themes: education, democracy, eradication of poverty and citizen participation.
- Canada provided financial support for participation by Canadian NGOs at the meetings. Recommendations from these meetings were presented to the Summit Implementation Review Group.

The Summit: Democratic Leaders

QUESTION

Doesn't the Summit tend to legitimize really bad governments in the region? Isn't democracy more than just having elections?

SUGGESTED REPLY

- Unlike many multilateral institutions, Summit nations all have democratically elected leaders.
- It's true that democracy is more than elections -- a broad range of rights, including freedom of speech and association, personal security, independent judicial systems and others are essential. But being able to choose one's leader is central to democracy, and in this area, the hemisphere has made great progress.
- The Summit process encourages democracy -- it was a major theme at the Miami Summit and is one of the four main themes at the Santiago Summit.
- The Protocol of Washington entered into force in 1997. The Protocol makes it possible for a state to be expelled from the OAS if its democratic system is interrupted.
- The Summit agenda encourages action in areas that strengthen democratic institutions and values: protection of human rights; education for democracy; judicial systems; fighting corruption, terrorism and illegal drugs; protecting basic rights of workers; freedom of expression.
- The defence and promotion of the democratic system is one of the central mandates of the Organization of American States (OAS), to which all the Summit countries belong.

The Summit: Achievements of Miami

QUESTION

What did the last Summit accomplish? Aren't these just massive photo-ops, where everything is written months in advance?

SUGGESTED REPLY

- The Miami Summit conceived of a true hemispheric partnership, based on common values such as democracy, economic integration and sustainable development.
- This idea has taken root and rapidly become one of the guiding principles in regional relations.
- Since Miami, all major regional organizations have become increasingly involved in the implementation of Miami Summit mandates (such as the Organization of American States the Inter-American Development Bank, the Pan-American Health Organization and the Economic Commission of Latin America and the Caribbean).
- Since Miami, there have been a number of impressive results in a number of areas on the Miami agenda:
 - Approval of a hemispheric drug strategy;
 - Approval of a Plan of Action on Sustainable Development which builds on the commitments of the 1992 Earth Summit;
 - Approval of Inter-American Conventions on Corruption and Illegal Traffic of Firearms, the first of their kind in the world;
 - Human rights ombudsmen have become more prevalent in the region, and initiatives are on the way to build better links between the Inter-American Human Rights system (Commission and Court) and national systems for the protection of human rights.
- The stage has been set for leaders to launch negotiations for an FTAA while ensuring that civil society will be duly consulted.

- There has been strong endorsement of the use of confidence-and-security-building measures by States in the region (e.g. the conferences held on this issue in Santiago in 1995 and San Salvador in 1998).
- The region strongly supported the treaty to ban anti-personnel landmines (33 out of 34 Summit countries have signed).
- According to the North South Centre, a respected U.S. think tank, many countries have made progress on health reforms, pursuing increased equity, quality and efficiency of service.
- The Pan-American Health Organization has developed a regional plan of action to reduce maternal mortality by half by the end of the century, eliminate measles from the hemisphere, and substantially reduce infant mortality.

The Summit: Trade-Heavy

QUESTION

Some argue that the 34 nations' heavy focus on trade issues is diverting them from addressing critically important social and economic needs. How do you respond to these critics?

SUGGESTED REPLY

- First, greater trade and investment liberalization in the hemisphere will help create the necessary wealth to increase spending on these important programs.
- Second, the 34 FTAA countries also committed themselves to a parallel process of initiatives at the Summit of the Americas in Miami in December 1994, known as the Miami Summit Action Plan.
- This Action Plan is an integrated approach to meeting our common objectives of strengthening democracy, promoting economic integration, eradicating poverty and discrimination and enhancing sustainable development.
- Canada strongly supports and is playing a leading role in ensuring the implementation of all of the Summit initiatives. A number of government departments have organized high-level Canadian participation in post-Summit meetings on poverty, defence, labour, and money laundering to name a few.
- Canada played an active role in preparing for the second Summit of the Americas in Santiago in April, which also takes a balanced approach. Trade liberalization is only one of four main areas to be discussed; the other three are key areas of social policy, namely education, elimination of poverty and discrimination, and democracy/human rights.
- We are also pursuing these objectives with equal vigour in the Organization for American States and other regional fora and Canada intends to continue this level of commitment.

The Summit: People's Summit/NGOs

QUESTION

If Canada is truly committed to social justice in the Americas, will it then fund the NGO-led People's Summit in Santiago? Will Ministers meet with representatives of the alternate Summit?

SUGGESTED REPLY

- Canada has agreed to provide \$30,000 to fund in-Canada costs for Canadian groups to prepare for the NGO summit.
- At the OAS, Canada has chaired a working group looking at the status of NGOs. The Canadian delegation to the OAS General Assembly has met with NGOs seeking a greater voice in policy development in the Americas.
- The government has held country-wide consultations with NGOs to seek their views on the Santiago Summit, making Canada the only Summit country to conduct formal consultation in this regard.



Economic Integration: Stable Partners

QUESTION

Drug running and guerilla movements are rampant all over South America. Shouldn't we hold off on closer economic relations with South Americans until their societies become more stable?

SUGGESTED REPLY

- Canada has always adopted a policy of engagement with trading partners, believing that when societies are opened to international cooperation, social and political reforms will follow.
- Remarkable transformations have taken place in the region -- 34 of 35 countries now have democratically elected governments. Large-scale human rights violations are in decline.
- A Canada-inspired initiative led to the creation of a Unit for the Promotion of Democracy in the OAS. The Unit helps the OAS to promote and strengthen democratic institutions and processes. It monitors elections and sets up programs for countries coming out of conflict situations.
- Preserving and promoting democracy was one of the four main planks of the Plan of Action adopted by Heads of State and Government of the Americas at the 1994 Miami Summit, and will be a key agenda item at the 1998 Summit in Santiago.

Responsive:

- However, democracy in many countries in the Hemisphere remains fragile.
- Human rights abuses involving disadvantaged groups are still a distressing problem in the region.

Economic Integration: FTAA on Track

QUESTION

What is the status of the Free Trade Area of the Americas (FTAA)? Is it going anywhere?

SUGGESTED REPLY

- The hemisphere's trade ministers held their final pre-Summit meeting in Costa Rica in late March. They agreed that Leaders should launch FTAA negotiations at the April Summit in Santiago.
- Canada accepted responsibility to chair the FTAA trade negotiating committee for the first 18 months of the process.
- In short, all major obstacles have been cleared away, and the FTAA is ready to begin taking shape. Key agreements reached at the Ministerial include:
 - Negotiating groups should begin their work by the end of September 1998.
 - Nine negotiating groups have been established on: market access; investment; services; government procurement; dispute settlement; agriculture; intellectual property rights; subsidies, antidumping and countervailing duties; and competition policy.
 - Miami has been chosen as the venue for the negotiations for the next three years.
 - A Consultative Group on Smaller Economies has been created to ensure the concerns of small nations are taken into account in FTAA talks.
 - Ministers established a committee of government representatives that will accept ideas/submissions from a broad cross-section of civil society -- individuals and groups interested in business, labour, environment, human rights and other areas.
 - A joint government-private sector committee of experts on electronic commerce was created.

Economic Integration: Fast Track

QUESTION

What is Canada's position on the apparent death of fast-track in the United States? Doesn't this more or less kill the FTAA and other regional and global trade initiatives?

SUGGESTED REPLY

- Not at all. FTAA countries are upbeat about hemispheric economic integration and free trade despite the lack of US fast-track.
- The number of bilateral and sub-regional agreements in the region in recent years and Canada's own agreement with Chile and dialogue with Mercosur demonstrate this enthusiasm.
- In San José, Trade Ministers agreed to recommend the launch of FTAA negotiations during the Santiago Summit. They also agreed to proceed quickly with detailed negotiations.
- While FTAA countries would welcome US fast-track as a positive signal, they recognize that fast-track is not a technical requirement to begin negotiations.

Responsive

- Canada is disappointed that the Administration has so far been unable to get fast-track authority.
- Canada will press on with its plans to encourage further trade liberalization in the Americas -- with or without fast-track.
- Our free trade agreement with Chile, our efforts to build the FTAA and our closer links with Mercosur demonstrate our determination on this front.
- Congressional approval of fast track negotiating authority would be in Canada's long-term trade interest.

Economic Integration: Shape of FTAA

QUESTION

What will a final FTAA look like? How deep will it go? Will it be like NAFTA?

SUGGESTED REPLY

- The FTAA will be balanced, comprehensive, consistent with WTO rules, and will constitute a single undertaking (meaning that signatories will take on the full package of obligations).
- The FTAA will co-exist with bilateral and sub-regional agreements such as the NAFTA, to the extent that the rights and obligations under these agreements are not covered by or go beyond the rights and obligations of the FTAA.
- While the final FTAA package has not been established, Ministers have agreed that negotiations will be held in the following areas for which they have established negotiating groups: market access; investment; services; government procurement; dispute settlement; agriculture; intellectual property rights; subsidies, antidumping & countervailing duties; and, competition policy.

Economic Integration: Benefits of FTAA

QUESTION

Why do we need a FTAA -- especially with the unstable economies of Latin America? What are the concrete benefits to Canada?

SUGGESTED REPLY

- Canadian businesses are actively engaged in Latin America and the Caribbean (the area covered by the FTAA). Our companies' exports and investments in FTAA countries are rapidly increasing.
- The FTAA will give Canadian companies doing business in the region a more stable and predictable business environment.
- It will improve and clarify the conditions under which Canadian business can export and invest in Latin America and the Caribbean. It will also make Canada and Canadian companies more attractive to foreign investors.
- The FTAA will also provide a strong framework of trade and investment rules that will foster speedier reforms in countries of the region.
- Trade accounts for about 40 per cent of Canada's GDP, and we are also major investors around the globe. Clear, predictable rules are vital.

Economic Integration: FTAA Secretive, Like the MAI

QUESTION

Isn't this like the MAI all over again? Why don't you have hearings or some kind of information campaign to tell Canadians what you want to accomplish with the FTAA? Will there be Parliamentary hearings?

SUGGESTED REPLY

- By definition, the FTAA, like all international agreements, will result from negotiations between governments. However, these negotiations will be more transparent than previous negotiations in two respects.
- They are being launched following more than three years of very open preparations that have been widely reported on in the press.
- The preparations have been assisted by the three institutions of the Tripartite Committee (Organization of American States, Inter-American Development Bank and the U.N. Economic Commission for Latin America and the Caribbean) which have all prepared and released numerous public documents on the FTAA.
- Much public information is also readily available on the official FTAA Website at [HTTP://www.ftaa-alca.org/](http://www.ftaa-alca.org/).
- Also, FTAA nations have agreed to set up a committee of government representatives that will accept ideas/submissions from a broad cross-section of civil society -- individuals and groups interested in business, labour, environment, human rights and other areas. This committee will present its views directly to Ministers.
- Canada has made it very clear that it considers the FTAA to be a grand project that will affect all the citizens of the region, so it is vital to hear from all sectors of our society on how they want to see the FTAA unfold.
- As chair of the FTAA trade negotiating committee for the first 18 months, Canada will be in a position to suggest how all aspects of the FTAA negotiations should unfold -- including how civil society is consulted.
- The trade minister has said that a parliamentary committee might be an appropriate venue for further consultations.

Economic Integration: Labour, Environment

QUESTION

Why isn't the government fighting to have labour and environmental side-deals built into the FTAA, as we did with NAFTA and the Canada-Chile Free Trade Agreement?

SUGGESTED REPLY

- It was well known that Canada was one of several countries that supported having study groups on labour and the environment included in the FTAA.
- While nations did not establish those study groups, we reached consensus on ensuring a broader focus and we have agreed to set up a committee of government representatives that will accept ideas/submissions/etc. from a broad cross-section of civil society -- individuals interested in business, labour, environment, human rights and other areas.
- Canada has also made it very clear that it considers the FTAA to be a grand project that will affect all the citizens of the region, so it is vital to hear from all sectors of our society on how they want to see the FTAA unfold.
- Canada is an active participant in other processes already underway in the hemisphere that advance the labour and environment agenda.
- For example, Canada played an active role in the December 1996 Bolivia Summit on Sustainable Development. Canadian principles and language are prominent throughout the Declaration and Plan of Action of Santa Cruz.
- Canada is actively promoting observance of core labour standards primarily through the ILO. We are also strong supporters of the NAFTA and Canada-Chile labour cooperation side agreements.

Economic Integration: FTAA and Agriculture

QUESTION

What are the implications for agriculture in Canada in the FTAA? Aren't we already under seige with the U.S. and upcoming WTO talks?

SUGGESTED REPLY

- There are no implications until an agreement is negotiated and agreed to, and FTAA negotiations are expected to last some seven years.
- The creation of a separate negotiating group on Agriculture in the FTAA was a political priority for many FTAA countries.
- As for all other areas, Canada's negotiating positions in Agriculture are being developed in consultation with the agricultural sector. They are also fully co-ordinated with our positions in the preparations for the WTO talks on Agriculture.
- Canada will continue to defend the interests of supply management.

Economic Integration: Flooded with Cheap Imports

QUESTION

Won't the FTAA flood Canada with cheap imports? The U.S. is one thing, but how can we compete with third-world countries on wages/production costs?

SUGGESTED REPLY

- FTAA negotiations are scheduled to take place over some seven years and there is therefore no immediate threat of increased imports from FTAA countries.
- Based on our experience with Mexico (through the NAFTA) and Chile (through our bilateral free trade agreement), we see no reason to expect a "flood" of cheap imports. What we do expect is that trade will increase in both directions, to and from FTAA countries, resulting in more jobs and growth for Canada.

Economic Integration: FTAA and Culture

QUESTION

What are the implications for culture? Will the FTAA further open up Canadian cultural industries to attack from the U.S. and others? Are you fighting for a cultural exemption?

SUGGESTED REPLY

- FTAA negotiations are scheduled to take place over some seven years and therefore pose no immediate threat to Canadian culture.
- As in other fora, Canada will continue to defend the interests of its cultural industries in FTAA negotiations.

Economic Integration: Small Business Support

QUESTION

In the end, isn't the FTAA really just being done to satisfy the needs of a few dozen large multinationals? What is the position of small business on the FTAA?

SUGGESTED REPLY

- The FTAA will improve the prospects of all Canadian businesses, large or small, by enhancing their access to foreign markets and increasing their attractiveness as investment partners.
- Like large companies, Canadian small businesses understand benefits of free trade and support the FTAA. They look to the FTAA to bring down barriers, provide better market access and facilitate trade and investment.
- Small businesses also appreciate the labour, environment and human rights dimensions of the FTAA and expect that Canada will negotiate a solid agreement in these regards.
- The recent success of the Team Canada '98 trade mission to Latin America demonstrates the interest of small business in the region. Some 306 deals were signed, the most of any Team Canada, mostly involving small and medium-sized businesses.

Economic Integration: Mercosur

QUESTION

The President of Argentina, Carlos Menem, has suggested that Canada could become an associate member of the Mercosur trading bloc before the end of June. Does Canada have such plans?

SUGGESTED REPLY

- Canada's interest in enhancing our trade and investment relations with the countries of Mercosur is well known.
- However, Canada is not requesting associate membership into Mercosur (i.e. a free trade agreement with the Mercosur customs union).
- What Canada has proposed to Mercosur is an Arrangement on Trade and Investment Cooperation.
- Mercosur countries have approved the actual text and Canada hopes that the Arrangement will be signed within the coming months.
- This initiative complements our efforts to enhance our trade with Latin America, alongside the Free Trade Area of the Americas (FTAA).

Democracy/Human Rights: Summit Priorities

QUESTION

What are Canadian priorities at the Summit for democracy and human rights?

SUGGESTED REPLY

- Canadian priorities at the Summit for advancing democracy and human rights include:
- To advance women's equality and combat child abuse and exploitation.
- To strengthen the capacity of the OAS to promote democratic institutions, practices and values, especially through the Unit for the Promotion of Democracy, and to protect freedom of the press.
- To support initiatives in key areas in the preservation of democracy and the enhancement of human security (such as justice systems, civil society, the impact of illicit drugs on democratic legitimacy, protection of human rights and good governance).
- Maintain the independence and autonomy of the Inter-American human rights system, while strengthening its linkages with national systems for the promotion and protection of human rights.

Democracy/Human Rights: Trade with Rights Abusers

QUESTION

Why does Canada continue to seek to expand trade with countries that have poor human rights records?

SUGGESTED REPLY

- Canada recognizes particular human rights problems where they exist, and we use every appropriate opportunity to make our concerns known, including in meetings with leaders.
- Respect for human rights remains an important foreign policy objective. Enhancing our relations with these countries supports our efforts to promote greater respect for human rights.
- As a general rule, dialogue and engagement, rather than isolation, represent the most effective avenues for influencing governments, particularly in bilateral relations. In strengthening our relations with these countries on all levels, including more trade and investment, Canada strengthens its ability to be a positive agent and ally for change in the region.
- Canada can make a contribution to security, prosperity and overall respect for human rights through increased bilateral contact and shared technology and expertise.
- Canada has promoted human rights dialogues and provided support and legal training for government officials and law professionals in the region. We also fund the activities of many Canadian and foreign non-governmental organizations that are working to improve the status of people, especially women and children, in the region.
- Canadian projects, such as strengthening and reforming judicial structures, help to change systems that allow human rights abuses to occur.
- Canada believes that multilateral channels are often the most effective means for influencing governments. Canada has committed itself to continue to lead on human rights issues at the UN, as well as within other multilateral fora.

Democracy/Human Rights: Child Labour

QUESTION

What is Canada's position on trading with countries that abuse child labour? Why won't Canada adopt measures similar to those recently adopted in the United States banning imports of goods made by forced or indentured labour?

SUGGESTED REPLY

- The economic exploitation of children is a fundamental violation of international human rights. Canada is working with other governments, the private sector and international institutions and NGOs to change these conditions.
- Child labour is a complex problem rooted mainly in extreme poverty. Easy solutions such as trade enforcement measures can do more harm than good to those people we want to help.
- This is why Canada approaches child labour issues through cooperation based on reducing poverty and meeting human needs. When family income rises and poverty is alleviated, children no longer need to work to provide income for the family.
- The Canadian government is committed to providing 25 per cent of Canada's international development assistance to basic human needs. CIDA allocated 35.5 per cent of its budget to this priority in 1997.
- Last April, Minister Axworthy announced the creation of the Child Labour Challenge Fund to support Canadian private sector initiatives aimed at addressing exploitive child labour internationally through projects, such as the development of voluntary guidelines, codes of conduct and consumer labelling practices.
- We are also working hard in the International Labour Organization (ILO) to develop a new convention on eliminating the most hazardous forms of child labour. This convention is expected to be adopted in 1999. Last year, Canada made a contribution of \$700,000 to the ILO's International Program for the Elimination of Child Labour.
- Canada participated in the Amsterdam Child Labour Conference last February, and Minister Marleau represented Canada at a similar conference in Oslo in October.



Regional Initiatives: OAS

QUESTION

What are Canada's priorities at the OAS General Assembly later this year?

SUGGESTED REPLY

- Canadian presence in the OAS is an important part of our efforts to broaden and deepen our relationship with Latin America and advance key Canadian foreign policy objectives (human security, human rights-democratization, economic integration, environmental protection and sustainable development).
- The OAS has also proven useful in advancing Canadian initiatives beyond the hemisphere (landmines, UN Security Council mandate for Haiti, Helms-Burton).

Our current priorities are:

1. Promote Human Security:

- Canada actively participated, through both its civilian and military agencies, in the San Salvador Conference on Confidence and Security-Building Measures which took place in February 1998. Canada wants to encourage greater collaboration between civilian and military institutions in the countries of the hemisphere.
- Our next priority is to strengthen dialogue on all aspects of conventional weapons, including small arms.

2. Encourage Ratification of the Land Mines Treaty:

- The commitment and leadership of a huge majority of the OAS members throughout the Ottawa process have been invaluable. We think the OAS should encourage rapid ratification of the Convention by its member states.

3. Promote Institutional Renewal:

- Canada is seeking a clearer and closer relationship between the OAS and the Summit of the Americas process in order to streamline activities arising in both fora. We are encouraging a closer examination of the role of the Inter-American system, including the OAS, as well as other regional institutions -- Inter-American Development Bank, Pan-American Health Organization, UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean.

4. Increase Anti-Drug Cooperation:

- Canada encourages multilateral, cooperative action in the hemisphere through financial support to CICAD to combat the scourge of drugs.

5. Support the new focus of the Unit for the Promotion of Democracy:

- Canada continues to see a role for the UPD in election observation and monitoring, but democracy is more than holding elections. The Unit must be allowed to continue to expand its valuable work in areas of long-term impact, such as democratic institution building, information and education for democracy, thus moving beyond the mainstay of elections monitoring.

6. Strengthen the Inter-American Human Rights System:

- Canada believes that now is the time to examine whether existing standards and systems should be adapted to match new realities. Member states have been supportive of the ongoing review of the inter-American human rights system. Canada hopes this will lead to strengthened institutions to protect and promote human rights in the Americas while preserving their autonomy, independence, and their key role of protection.

Regional Initiatives: Withdrawal from Agencies

QUESTION

How can Canada reconcile withdrawal from two key institutions in the Inter-american system with its professed commitment to the hemisphere?

SUGGESTED REPLY

- Canada withdrew from the Pan-American Institute for Geography and History (PAIGH) on Jan. 1, 1998 and will leave the Inter-American Institute for Cooperation in Agriculture (IICA) by Jan 1, 1999.
- As a result of the government-wide reduction in expenditures during the past four years, Canada has faced some very difficult choices in allocating scarce resources in a number of international organizations. Tough decisions based on the relative value of memberships had to be taken and regrettably, IICA and PAIGH became two of the casualties.
- We have provided both organizations with sufficient advance notice so that they are able to adjust to the new situation.
- Withdrawal from membership in these two organizations should not be interpreted as a weakened commitment to the Hemisphere. The Americas are a priority area in our foreign policy.
- Canada will host the Pan American Games in 1999 and the OAS GA in 2000. We have taken a leadership role in efforts to create an FTAA by the year 2005.
- Canada continues to be the second largest financial contributor to the OAS, as well as an active member of other major organizations in the Inter-American system, such as the Inter-American Development Bank and the Pan American Health Organization.
- Canada participates in all facets of the Summit of the Americas process, including the proposed FTAA and preparations for the next Summit of the Americas in 1998.

Regional Initiatives: Corruption Convention

QUESTION

Is a corruption convention really going to make a difference in view of the wide-spread corruption at the top levels of government in this region? Why hasn't Canada signed the Caracas convention?

SUGGESTED REPLY

- Hemispheric leaders made a clear commitment to eliminate corruption in the Declaration at the Summit of the Americas. The Inter-American Convention Against Corruption is an important first step in this battle.
- Canada has indicated its willingness to sign the Convention on several occasions.
- Canada could not sign the Convention at the 1996 signing ceremony for a variety of reasons:
 - insufficient time to seek authority to sign;
 - discrepancies in different language versions of the text, now corrected;
 - questions as to whether necessary legislative changes had to be in place in Canada before the Convention was signed.
- Work is now underway to produce legislation to criminalize bribery according to an OECD convention (Convention on Combating Bribery of Foreign Public Officials in International Business Transactions), so the legislative changes are being resolved.

Regional Initiatives: Counternarcotics

QUESTION

What is Canada doing to further the fight against drugs in the hemisphere?

SUGGESTED REPLY

- OAS member states adopted a Hemispheric Anti-Drug Strategy developed by the Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD) in December 1996.
- Canada played a constructive role to ensure that the Strategy reflected our balanced approach to the drug problem, i.e. equal emphasis on supply and demand reduction. The Strategy also recognizes our shared responsibility and the need for strengthening international cooperation.
- There is widespread acceptance in the hemisphere that the only way to combat the scourge of drugs is to work together multilaterally, and without confrontation.
- Canada is therefore fully supportive of the new initiative to create a multilateral monitoring mechanism for national anti-drug performance, which is likely to get the full support of leaders at the Santiago Summit.

Regional Initiatives: Mine Clearance

QUESTION

What is the status of de-mining efforts in Central America?

SUGGESTED REPLY

- In March 1997, CIDA contributed \$400,000 to the OAS for its demining activities.
- The UPD believes that it is possible to render Central America mine-free within a decade, e.g. by 2005. This would make the Americas AP landmine-free.
- Guatemala recently announced that its landmines have virtually all been cleared. El Salvador was declared virtually landmine-free in 1994.
- Last year, Canada promoted an OAS General Assembly resolution on the eventual creation of a Western Hemisphere Anti-Personnel Land mines-Free Zone, in support of broader efforts towards a global ban (Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-personnel Mines and on Their Destruction). Thirty-three OAS member states signed the Treaty (all except the U.S. and Cuba).
- However, there is still much to be done. Nicaragua, Honduras and Costa Rica, have requested OAS assistance in landmine clearance. The OAS estimates that up to 135,000 uncleared anti-personnel landmines remain in these countries: Nicaragua (approx. 100,000 mines), Honduras (30,000) and Costa Rica (5,000). The mines constitute a small percentage of the world's total, but nevertheless have an important impact on regional economic development. We are working with the Unit for the Promotion of Democracy to support this effort.

Regional Initiatives: Human Rights Convention

QUESTION

Why hasn't Canada yet ratified the American Convention on Human Rights?

SUGGESTED REPLY

- Before Canada can ratify a human rights convention, we must ensure that we are in a position to fulfil the commitments we would undertake.
- Several provisions of the Convention are inconsistent with other important international human rights norms, making it difficult to comply with both.
- In addition, several provisions in the Convention are ambiguous or contain concepts unknown or problematic in Canadian law, since Canada did not participate in the drafting of the Convention.
- Some of the problem areas for Canada include: freedom of expression, equality, and the right to life.
- Government officials are working on solutions to these problems which would permit us to ratify the convention.
- In the meantime, Canada participates fully in the inter-American human rights system. Our human rights record is already subject to scrutiny by the Inter-American Commission on Human Rights, and we are subject to individual complaints.
- Canada actively promotes human rights within the OAS and the inter-American human rights system.
- Canada is not alone in not signing the Convention; the U.S. and several other nations have also not signed.

Responsive: Examples of inconsistencies with international norms:

- **Freedom of expression:** Article 13 of the Convention explicitly forbids prior censorship. However, other important international human rights can only be protected through prior censorship. For example, in fulfilment of other international obligations, Canada has passed legislation fulfilling its obligations to suppress **hate propaganda and child pornography**.
- **Equality:** Article 24 of the Convention guarantees equality before the law but does not provide for **affirmative action**. However, other international instruments as well as our *Charter* contemplate affirmative action. We would need to protect our ability to affirmative action programs.
- **Right to life:** Article 4 of the Convention guarantees the right to life "**in general from the moment of conception**". Strong concerns have been raised that this may be inconsistent with international trends affirming the **right of women** to control all aspects of their health, and in particular their own fertility. It may also be inconsistent with the *Canadian Charter of Human Rights and Fundamental Freedoms* and the right of women to security of the person. Given the ambiguity of the phrase "in general", the question has been raised whether it is in the best interest of Canadians to risk relinquishing decision-making in this sensitive area.

Country-Specific Questions: Cuba, Embargo

QUESTION

Does Canada support the recent U.S. decision to loosen its restrictions on Cuba regarding humanitarian assistance?

SUGGESTED REPLY

- Canada is encouraged by the relaxation of the economic embargo against Cuba recently announced by the U.S. Administration. The people of Cuba are clearly suffering unnecessary economic hardship.
- The facilitation of humanitarian shipments, and the lifting of restrictions on Cuban Americans sending funds to their relatives, are important gestures.
- However, the embargo remains essentially intact. Canada disagrees with the embargo and our opposition to the Helms-Burton legislation is well-known. We remain concerned about the continued unilateral application by the U.S. of extraterritorial sanctions.
- Canada believes that the goals of full respect for human rights, genuinely representative institutions and a open economy in Cuba are best achieved through a policy of engagement rather than isolation. Canada's policy on Cuba, reflected in the Canada-Cuba Joint Declaration of January 1997, actively pursues these goals.

Country-Specific Questions: Cuba, Back into the Fold

QUESTION

Is it time for Cuba to become a full partner in the hemisphere once again?

SUGGESTED REPLY

- Canada supports greater Cuban involvement in hemispheric affairs. We are concerned that Cuba may not be sufficiently engaged with others in the region. On March 6th, in a speech at the 50th Anniversary Conference of the OAS in Washington, Minister Axworthy called upon member states to consider when Cuba could again be seated at the table.
- However, Cuba's taking up its full membership in the OAS must be seen as a longer-term goal. There is a continued lack of a consensus on this issue in the region; and, a number of steps would need to be taken before this could be possible, including further democratic reform in Cuba.

Country-Specific Questions: Cuba, Canadian Praise

QUESTION

Why does Canada continue to defend Cuba?

SUGGESTED REPLY

- Canada's policy towards Cuba is realistic. It does not overlook problems in Cuban society. We are concerned, for example, at the continued lack of respect for the civil and political rights of Cuba's citizens. There is clearly an overall absence of due process and of freedom of expression, assembly and association. We have openly expressed our criticism of this, and our concern about arrests of individuals engaged in human rights activities.
- Canada's long-term objective in Cuba is a peaceful evolution to a fully functioning civil society and an open economy. Canada's policy of constructive engagement is designed to provide Cuba with the kind of assistance and support that will be needed if a peaceful transition is to occur.
- A major step forward in this regard was the signing of the Canada-Cuba Joint Declaration in January 1997. This declaration identifies areas in which the two countries have agreed to work together, including human rights. The declaration is unprecedented; for the first time, the Cubans have committed themselves publicly to work with a western country on human rights and good governance.
- Implementation of the Canada-Cuba Joint Declaration is proceeding reasonably well. Cuba is living up to the agreements, and there has been progress in most areas. But the declaration is a work in progress. It does not signal immediate fundamental change, and it is not a complete package. It sets the agenda.

Country-Specific Questions: Cuba, Prisoners

QUESTION

Why has Canada decided to accept Cuban political prisoners? Wouldn't a real victory mean they could live freely in Cuba?

SUGGESTED REPLY

- Cuba has agreed to release to Canada prisoners of conscience. These are persons who would not otherwise have been released from prison.
- Following the Pope's visit, and in response to a list of political and common prisoners presented by the Vatican, Cuban authorities confirmed that some 300 prisoners would be released.
- On April 6th, twelve of these political prisoners arrived in Canada, some with family members. Two more prisoners and a number of dependents are expected in the coming weeks. Each individual's case has been carefully reviewed under the Immigration Act.
- Of the 19 names on the list presented to us by Cuba, 14 were accepted for admission to Canada and five were refused.
- We are able to take this humanitarian action because of Canada's policy of constructive engagement with Cuba, and the framework for cooperation laid out in the 14 points of the Canada-Cuba Joint Declaration.

Responsive

- Canada's preference would be for all political prisoners released in Cuba to be allowed to remain in that country. However, our position has been that if there were specific cases where Canada could obtain the freedom of individuals by allowing those persons to come to Canada, we would be prepared to look into this possibility.
- Each of the prisoners in question has verified independently his or her desire to leave for Canada.

Country-Specific Questions: Haiti

QUESTION

What is Canada's role in the UN mission to Haiti? Has the security situation changed?

SUGGESTED REPLY

- With the end of the UN's peacekeeping missions on November 30, 1997, the Security Council created unanimously a new UN Police Mission in Haiti for one year.
- With up to 300 civilian police from some 10 countries, it is assisting the fledging Haitian national police to manage personnel and materiel and to train specialized corps and units.
- Canada is providing 24 civilian police officers to MIPONUH to serve as mentors and trainers and 6 personnel carriers for the special emergency unit.
- In addition, as part of Canada's bilateral aid program, some 22 non-uniformed police experts are providing management support to the Haitian national police and teach at the police academy.
- Canada also supports the joint UN/OAS human rights mission, recently renewed until the end of 1998. The UN Development Program, and international financial institutions like the World Bank and IMF are also present in Haiti.
- We have no information to suggest much change in the security situation in Haiti since the departure of the UN troops. We have it under constant review.

Country-Specific Questions: Mexico, Chiapas

QUESTION

The Canadian ambassador reportedly said that there was a good side to the Chiapas massacre. Is the Canadian Ambassador in Mexico completely out of touch with what has been happening in Chiapas?

SUGGESTED REPLY

- The Embassy met in early February with Canadian members of the international NGO observer team to Chiapas for what they thought was a positive exchange.
- It is unfortunate that some comments by Ambassador Gooch and other Embassy officials have been so dramatically distorted. What the Ambassador said was that, perversely, the massacre had accelerated efforts to find a solution to the conflict.
- The Embassy has been very active in Chiapas for a number of years. Embassy personnel visit Chiapas regularly and the Embassy was the first to visit the site of the Acteal massacre to get a first-hand assessment and express Canadian concern.
- Canada has not been silent on the subject of Chiapas. The massacre in Acteal dismayed all Canadians, and we have condemned it in the strongest terms.
- The day after the Acteal massacre, Minister Axworthy discussed Chiapas with the Mexican foreign minister.
- During Team Canada, Minister Marchi, Secretary of State Kilgour, and the Premiers discussed Chiapas with President Zedillo.

Country-Specific Questions: Mexico, Chiapas

QUESTION

In light of the observers' findings that the crisis in Chiapas is deepening, is Canada finally going to put some real pressure on the Mexican government to respect human rights?

SUGGESTED REPLY

- The massacre in Acteal dismayed all Canadians, and we have condemned it in the strongest terms.
- The day after the Acteal massacre, the Minister of Foreign Affairs discussed Chiapas with the Mexican foreign minister.
- During Team Canada, Chiapas was discussed directly with President Zedillo in a meeting with Minister Marchi and the Premiers.
- The President strongly condemned the violence in Acteal immediately after it occurred.
- He has put in place specific measures to investigate the violence, and to provide humanitarian assistance and improved security. Over 50 arrests, including the local Mayor and police officials, have been made.
- We are confident that the \$60,000 provided to the Chiapas Regional Office of the Red Cross has been well used. The Red Cross is doing a good job meeting the needs of refugees on all sides of the conflict. Embassy representatives were personally able to verify this two weeks ago in various refugee camps where the Red Cross is active.

Country-Specific Questions: Mexico, Chiapas

QUESTION

Will the Government of Canada be releasing the report of the December fact-finding mission to Chiapas?

SUGGESTED REPLY

- The "report" is in fact normal, diplomatic reporting to inform and advise the Government of Canada.
- Furthermore, an active investigation by the Mexican authorities is underway. It would be inappropriate for the Government of Canada to interfere in that process.

Responsive

- Canada recently appointed Mr. Blain Favel as the new Counsellor on International Indigenous Issues.
- Mr. Favel has a global mandate to provide input and policy advice concerning international indigenous issues.
- We expect that Mr. Favel will travel to Central America and Mexico in the near future to familiarize himself with indigenous issues in the region.

Country-Specific Questions: Mexican General

QUESTION

Will the Canadian Government protest to Mexican authorities the continued imprisonment of Mexican Brigadier-General Gallardo and state its public support for the October 1996 ruling by the Inter-American Human Rights Commission that General Gallardo should be let go?

SUGGESTED REPLY

- We are following this issue with interest and concern.
- According to statements by General Gallardo and his son, the General intends to appeal his most recent military sentence to a civilian court. I understand that he has had previous charges overturned by civilian courts in the past.
- I understand that the Government of Mexico has argued that the Inter-American Commission has no jurisdiction over this case, and that in any event, its recommendations are not binding.
- As the Government of Mexico does not recognize the jurisdiction of the Inter-American Court, it does not appear that the case could be heard there.

Country-Specific Questions: Mexico Press Restrictions

QUESTION

Is Canada concerned that Mexico is apparently clamping down on freedom of the press?

SUGGESTED REPLY

- We are concerned about news reports that the Mexican Government is imposing restrictions on foreign correspondents.
- I note that Mexico's chief immigration official, Alejandro Carrillo Castro, has responded to these reports in writing.
- We welcome Mr. Carrillo Castro's statement that no new restrictions or requirements have been established for foreign journalists. He has also stated that accredited foreign journalists are NOT required to provide advance notice of their travels to any part of Mexico, including Chiapas.
- Furthermore, Mr. Carrillo Castro has denied that requirements for foreign journalists to obtain a visa abroad have changed. He said that Mexican consulates can provide visas to foreign journalists without needing to consult with authorities in Mexico.

QUESTION

Isn't it true that Mexico has been kicking other foreigners out of Mexico in recent weeks? Isn't this just an attempt to cover up what is happening in Chiapas?

SUGGESTED REPLY

- It is true that Mexico is strictly enforcing sections of the Mexican Constitution that prohibit foreign involvement in political activities as well as migratory legislation which restricts the activities foreigners with a tourist visa can undertake.
- At the same time, I note that a large delegation of over 200 international observers were granted permission to visit and travel widely in Mexico and Chiapas in the month of February.

Country-Specific Questions: Mexico and Torture

QUESTION

Why is Canada continuing to put trade ahead of human rights in a country like Mexico, where the UN just announced that torture is rampant?

SUGGESTED REPLY

- We are very concerned about torture anywhere in the world.
- The report has just been released and we will study it carefully.
- Trade and human rights are not mutually exclusive, and we are using our growing bilateral relationship with Mexico to move forward on all issue of interest and concern.
- The Canadian government recognizes human rights concerns in Mexico. We also recognize the real efforts Mexico is making towards reform. Canada is supportive of this process.
- I note that the UN Special Rapporteur on Torture visited Mexico following an earlier invitation by the Government of Mexico.

Country-Specific Questions: Mexico and Labour

QUESTION

What is the Government's response to last week's submission by Canadian unions on allegations of intimidation and violence at Echlin plants in Mexico?

SUGGESTED REPLY

(General re: labour side accord in NAFTA)

- Canada has been a strong supporter of the objectives of the North American Agreement on Labour Cooperation (NAALC) and of the Labour Secretariat. We are committed to ensuring that expansion of trade under NAFTA includes labour concerns.
- The NAFTA side-agreements on both labour and the environment have enabled citizens to draw attention to what they see as instances of lack of enforcement of domestic legislation in NAFTA countries.
- The Canada-Chile Free Trade Agreement has similar labour and environmental side-agreements that have given citizens an important new forum for their concerns.
- These side-agreements with our two free trade partners in the hemisphere demonstrate Canada's commitment to these issues.

Specific re: Echlin plant complaint

- The Canadian administrative office for the NAALC has received the union's submission and is reviewing it.
- This is the first Canadian submission to the Commission and the Canadian administrative office will respond to the submission within the next 60 days, as mandated by the NAALC.
- The public submissions process is an integral element of the labour side agreement. It allows citizens to air their concerns about alleged non-enforcement of labour laws in NAFTA countries.

Country-Specific Questions: Chile, Pinochet

QUESTION

Isn't it affront to democracy in the region that Augusto Pinochet can assume a seat for life in the Senate? What is Canada's position?

SUGGESTED REPLY

- The retirement of General Augusto Pinochet as Head of the Chilean Army and his move to the Chilean Senate is an important historical and symbolic moment for Chile.
- General Pinochet's retirement from the Army and his decision to become a lifetime member of the Chilean Senate have long been expected. Indeed, they are provided for in the Chilean Constitution. The Chilean Government has accepted General Pinochet's decision to become a Senator.
- In the years since Chile's return to democracy, Canada has developed a strong political and economic relationship with Chile. Chile has become a strongly democratic country, with a good human rights record. General Pinochet's move to the Senate does nothing to change that.
- The Chilean Government has recently appointed a new generation of military officers to replace the former military commanders, including General Pinochet. The new commanders were selected, in part, because they had no involvement in past human rights abuses.



Country-Specific Questions: Brazil and Bombardier

QUESTION

Why wasn't the report of the Special Envoys available on April 3, the most recent deadline?

SUGGESTED REPLY

- The Envoys have requested more time to complete their report.
- Their request is currently under consideration with both Governments.
- The task of the two Envoys is to recommend a solution to the difference of view between Canada and Brazil with respect to support for exports of regional aircraft.

QUESTION

Why has Canada not challenged Brazilian subsidies (PROEX) at the World Trade Organization?

SUGGESTED REPLY

- Canada and Brazil have held discussions over many months with regards to support for exports of regional aircraft, both within the structure of World Trade Organization (WTO) consultations, and bilaterally.
- Canada would prefer to resolve our concerns regarding the PROEX program bilaterally, but if this avenue is not fruitful, Canada would seek a WTO Panel ruling.
- Canada is concerned that Bombardier's Brazilian competitor (Embraer) benefits from an export subsidy program -- PROEX -- which we believe is contrary to Brazil's obligations under the WTO.

Responsive

- The Government of Canada makes industrial development and export financing programs available to Bombardier as it does to other Canadian companies. These programs are fully consistent with our WTO obligations.

Consular Cases: Lamont-Spencer

QUESTION

Are Canada and Brazil expected to ratify the Transfer of Offenders Treaty anytime soon? Would this allow for the return of Christine Lamont and David Spencer to Canada to complete their sentences?

SUGGESTED REPLY

- Christine Lamont and David Spencer were found guilty of a serious crime in Brazil and were sentenced to 28 years. Their case has been appealed to the Supreme Court level in Brazil; they have no further legal recourse.
- The Canadian government is keeping close track of the case, basing its efforts on having Lamont and Spencer returned on humanitarian grounds, in view of the length of the sentences.
- The case has been brought to the attention of the Brazilian authorities many times and has been the subject of top-level discussions.
- During the Team Canada 1998 mission, Minister Marchi raised the question with Brazil's External Relations minister, and Prime Minister Chrétien raised it with President Cardoso. The latter indicated that he was still seeking an equitable, expeditious, legally satisfactory solution.
- Canada remains prepared to discuss any new option; however, resolution of the case lies with the Brazilian government.

Responsive

- Christine Lamont and David Spencer are not political prisoners according to the legal definitions in effect in Brazil. Nor would they be considered political prisoners by our legal system, if they had committed the same crime in Canada.
- Canada has no reason to call the Brazilian legal system or the validity of the Lamont and Spencer proceedings into question. Their case has been appealed to the supreme court level in Brazil, and they have no legal recourse remaining.

- Canada is awaiting ratification of the Offender Transfer Treaty, signed in 1992, under which every Canadian offender incarcerated in Brazil may ask to be transferred to Canada.
- Lamont and Spencer have informed the Canadian government of their intention to begin a hunger strike on April 15, 1998.
- The Canadian government in no manner supports this initiative. It is a personal decision which we have not influenced in any way.
- Under these circumstances, our consular services will keep a closer watch on the health of the prisoners.

Consular Cases: Sean Kelly

QUESTION

Is the Canadian government satisfied with Mexico's efforts to resolve the unanswered questions surrounding Sean Kelly's death?

SUGGESTED REPLY

Responsive Only

- Canadian consular officials in Ottawa, Mexico, and the United States have spent more than a thousand hours seeking answers regarding the circumstances and cause of Sean Kelly's death.
- The Department of Foreign Affairs and International Trade offered its help at once when it was notified in early May of last year that Sean Kelly was missing, and it continues to help today.
- I am aware that Ms. Kelly remains dissatisfied with explanations provided to date. The Canadian Government shares her concern that many questions remain unanswered and we will continue to work with her to find these answers, however long that may take.
- Recently, the Government of Mexico invited members of the RCMP to visit Mexico to consult with the investigating authorities and to examine the available evidence. They were also invited to meet with authorities in the United States of America.
- Three members of the RCMP travelled to California and Baja California Norte between February 2 - 15 and met with American and Mexican officials. They received excellent cooperation. Their report has now been received and a copy has been sent to Ms. Kelly.
- The RCMP report essentially confirms the existing information that Mr. Kelly died as a result of the injuries he received after being struck by a motorcycle in the early hours of May 05, 1996.

Responsive

- The Department has been issuing reports providing information to Canadians on safety/security and health issues in Mexico. These Travel Information Reports (TIR) have been issued since 1993 and warn Canadians that they could fall victim to criminal activity anywhere in the country. The TIR was last updated on March 3, 1998.

Consular Cases: Nicolas Olivier Samson

QUESTION

What does the Government intend to do to clarify the circumstances of the death of a young Quebec man -- Nicolas Olivier Samson -- after an incident in Mexico.

SUGGESTED REPLY

- Consular staff in Canada and Mexico immediately provided assistance to the young man and his family after his fall in Acapulco Airport.
- Mexican authorities have provided preliminary reports but we have requested a definitive report on the circumstances of the fall.
- We are sharing information with the Québec Coroner's office and will forward any specific questions that they may have to the Mexican authorities in charge of the case.

Chile:

- In 1996, Canada exported just over \$753,000 worth of military supplies to Chile. A very small percentage -- just over \$1,000, consisted of firearms. The vast bulk were aircraft parts, and some aerial targets.
- However, the sale of so-called offensive weapons (small arms and weapons such as pistols, revolvers and rifles) are not sold to the Army, which will be commanded by Pinochet until March 1998.
- Canada and Chile also cooperate on hemispheric security-building measures and Chile's more active participation in UN peacekeeping operations.

Brazil:

- In 1996, Canada exported just over \$1.4 million worth of military goods to Brazil -- the vast majority aircraft and helicopter parts.

Argentina:

- In 1996, Canada exported just over \$9,500 worth of military goods to Argentina -- all of them firearms and parts.

Mexico:

- In 1996, Canada exported just over \$300,000 worth of military goods to Mexico, the vast majority of it ammunition, including some gas masks and parts.

Education: Fed-Prov Problems

QUESTION

How can the federal government have the authority to reach agreements on education with other nations when it is a provincial responsibility?

SUGGESTED REPLY

- Under the Constitution of Canada the Federal Government is responsible for the conduct of international relations which includes the negotiation and signing of any international treaties or agreements.
- Provinces are consulted in areas where they have primary responsibility such as education or where provincial legislation will be required to give effect to such treaties or agreements.